

## Visite papale au Canada Collectes régionales pour éponger le déficit de 13,5 millions \$

OTTAWA (PC) — Les diocèses catholiques auront recours à une série de collectes régionales pour éponger le déficit de 13,5 millions \$ encouru lors de la visite de 12 jours du pape Jean-Paul II au Canada, en septembre.

C'est la décision qu'a prise cette semaine la Conférence canadienne des évêques catholiques après avoir pris connaissance d'un rapport de la firme comptable Touche Ross et associés, dont les services avaient été retenus pour déterminer le coût de la visite papale et pour suggérer des façons d'éponger la dette.

Ce document, basé sur des rapports confidentiels provenant des 12 diocèses qui ont reçu la visite du pape, évalue les dépenses diocésaines globales à 22 millions \$, sans compter la somme de 2,78 millions \$ versée par la CCEC.

Ces dépenses de 22 millions \$ ont été partiellement compensées par des revenus de 8,5 millions \$ recueillis dans plusieurs diocèses et provenant soit de la vente d'articles-souvenirs, soit de collectes spéciales.

En outre, la Conférence des évêques prévoit réaliser un surplus variant entre 500.000 \$ et 800.000 \$ en ce qui a trait à son propre budget pour la visite papale et ce surplus sera remis aux diocèses.

Pour une visite qui survient une fois dans sa vie, ce n'est pas la mer à boire, a commenté le secrétaire-général de la CCEC, Mgr Dennis Murphy.

"J'admets qu'il s'agit de coûts élevés, mais ce sont néanmoins des dépenses réalistes qui pourront être remboursées en un temps relativement court."

La dette représente une moyenne de 1,44 \$ par catholique dans les 12 diocèses, mais plusieurs régions ont contracté des dettes beaucoup plus élevées.

## Gala de l'Entreprise de l'année La Tribune... "une grande famille"

— M. Yvon Dubé A 3

# la tribune

samedi — dimanche

75e ANNÉE  
No 244

SHERBROOKE, 1er DÉCEMBRE 1984

84 PAGES  
6 CAHIERS  
(SAMEDI 65¢) 40¢  
Livraison à domicile: \$2.35 par semaine.

Afin que le Québec signe l'accord constitutionnel

# Ottawa recherche une formule

par Denis Lessard

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral est à la recherche d'une formule qui permettrait au Québec "avec sa nature particulière" de signer l'accord constitutionnel, a déclaré hier le premier ministre Brian Mulroney.

A sa sortie des Communes, le premier ministre conservateur a qualifié de "forts raisonnables" les propos tenus la veille par le premier ministre québécois René Lévesque qui, dans une entrevue à Radio-Canada, avait indiqué qu'il avait des propositions précises à faire à M. Mulroney dans le domaine constitutionnel.

Hier, M. Mulroney a fait allusion à la spécificité du Québec, un mot qu'utilisent de plus en plus ouvertement ses proches à l'égard de la seule province à n'avoir pas adhéré à l'accord constitutionnel, conclu en novembre 1981.

Pour son attaché de presse Michel Gratton, ce n'était pas la première fois que M. Mulroney soulignait ainsi le caractère distinctif du Québec. Interrogé plus avant, cependant, M. Gratton n'a pu se souvenir qu'une telle allusion soit survenue depuis l'arrivée au pouvoir de M. Mulroney.

L'idée de la nature distincte du Québec en matière constitutionnelle flotte dans l'air dans l'entourage de M. Mulroney. Tout récemment, de façon informelle, un de ses proches soulignait que de fait le Québec avait "une situation différente" dans l'union canadienne. "Reste à voir si le statut sera différent", a-t-il ajouté.

### Renforcer l'unité

Le retour du Québec dans la Constitution "renforcerait l'unité canadienne et améliorerait notre état de citoyens canadiens", d'affirmer M. Mulroney, qui a toutefois rappelé qu'il jugeait plus pressant

de régler les problèmes économiques.

Sans ambages, M. Mulroney avoue ne pas savoir si son homologue québécois profitera de leur rencontre prochaine, le 6 décembre à Québec, pour demander que le Québec obtienne plus de pouvoirs avant de réintégrer sa place dans la constitution canadienne.

"On verra, j'ignore complètement l'intention de M. Lévesque, je vais l'écouter avec respect", a soutenu M. Mulroney. "J'analyserai toute proposition avec attention", a-t-il dit, avouant "ignorer" si les autres provinces étaient d'accord pour qu'on ouvre de nouveau le dossier constitutionnel.

Comme Québécois, M. Mulroney affirme qu'il est important de voir le gouvernement du Québec "signer l'accord constitutionnel avec enthousiasme et honneur". "C'est toujours quelque chose que je recherche, mais je vous avoue que la priorité est à l'économie", a-t-il dit.

Toutefois, bien qu'il désire que l'accent demeure sur l'économie, "cela ne m'empêchera pas d'écouter un premier ministre qui désire soulever un autre dossier".

Les graves remous qui ont secoué le gouvernement québécois au cours des récents jours ne réduisent en rien l'autorité de M. Lévesque de discuter constitution avec Ottawa, estime M. Mulroney.

"M. Lévesque demeure le premier ministre légitime du Québec avec l'autorité de discuter de tous les dossiers en tout temps au nom des Québécois", de conclure le chef du gouvernement canadien.



Brian Mulroney



Le centre Guy Carbonneau s'est présenté seul devant le cerbère des Sabres, Bob Sauvé, mais il n'a pu tromper sa vigilance.

2-2: le Canadien prive Bowman d'un record  
Sherbrooke gagne 2-1 contre Springfield E 1

bonne  
journée!



la tribune

TEMPERATURE  
NEIGE: - 2 — 1 C.  
DEMAIN: NUAGEUX D-16

Aujourd'hui

### SOMMAIRE ABRÉGÉ

- ARTS.....B-1
- BANDES DESSINÉES S-12
- DECES.....D-18
- DE TOUT DE TOUS.....D-16
- FINANCE.....C-4
- PETITES ANNONCES...D-7
- ROMAN.....D-19
- SPORTS.....E-1
- VIVRE EN '84.....D-1



### l'extra

- Reportages
- Sports
- Cuisine
- Place à la détente
- Place aux jeunes
- Sciences

### • L'actualité



Lévesque  
en situation  
de conflit  
d'intérêt  
— Raymond Garneau C 1

### Réparations à sa résidence

Le 24 Sussex Drive  
"tombait en ruine"

— Mulroney A 12

### Importations de chaussures

Durée des quotas écourtée:  
manufacturiers consternés

C 5

### • La mode



Les  
charmes  
de  
l'après-ski

D 1

### • Les arts

Edith Butler: ma carrière  
ne fait que commencer

B 1

### • Les voyages

Presque aucune trace  
de Staline en URSS

D 5

Pourquoi rester à l'intérieur...  
**L'AIR est au Centre Ville.**

DANS L'EXTRA DE SAMEDI,  
16 PAGES DE PUBLICITE  
DES MARCHANDS DU  
CENTRE VILLE.



Il avait hâte de quitter la barre des témoins...

# François Marcotte reconnaît avoir menti lors de son témoignage devant le coroner



François Marcotte

**SHERBROOKE** — par Jacques Lemoine  
François Marcotte a reconnu hier qu'il avait menti au cours de son témoignage devant le coroner le 9 novembre et n'a pas dit la vérité dans sa déclaration amendée à la police le lendemain.

C'est ce qui ressort d'un contre-interrogatoire serré, mené par le criminaliste Conrad Chapdelaine, à l'enquête préliminaire de Mario Cyr, qui est inculpé du meurtre au second degré de l'épicière Stanley Binette, le 24 mai, à Sherbrooke. Marcotte, qui bénéficie de la protection de la loi, a dit avoir hâte de quitter la barre des témoins parce qu'il est pas mal mêlé.

L'enquête de Cyr, âgé de 28 ans, se poursuivra lundi devant le magistrat Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix.

A un moment, Me Chapdelaine avait présenté une motion demandant l'incarcération de Marcotte pendant huit jours et l'ajournement

de l'enquête sous prétexte que ses réponses équivalaient à un refus de témoigner.

Me Claude Leblond, qui assiste le témoin, est intervenu pour expliquer que son client était confus parce qu'il éprouve de la difficulté à s'exprimer convenablement.

Me Chapdelaine a alors soumis une motion réclamant que Marcotte fasse l'objet d'une évaluation psychiatrique pour savoir de quoi il en retourne.

Le procureur Michel Ayotte s'est carrément opposé à ces demandes en expliquant que le témoin éprouve de la difficulté à comprendre

une question de plus de 10 mots, a été perturbé par cette affaire et avait songé à attenter à ses jours.

"Pas de drame pour les journalistes", a vivement répliqué Me Chapdelaine.

Le tribunal a demandé à Marcotte de continuer à répondre aux questions pour le moment.

### Des exemples

La défense était ainsi intervenue parce que Marcotte, qui était interrogé quant à savoir si la police l'a informé s'il pouvait être accusé pour complicité de meurtre pour avoir prêté sa voiture, répondait systématiquement qu'il avait lu cela dans La Tribune et qu'il en a des coupures dans son porte-monnaie.

A une ou deux autres occasions, il répondait affirmativement à une question et s'enquerrait ensuite de la question.

Marcotte a mentionné qu'il n'a pas été surpris de ne pas avoir été inculpé de meurtre parce qu'"un char, c'est de la taule".

Il a néanmoins pensé qu'il pourrait purger une peine ferme de 15 ans.

### Des mensonges

Marcotte a avoué qu'il avait menti devant le coroner dans son assertion à l'effet qu'il ignorait quelle "passe" serait faite avec sa voiture qu'il avait prêtée aux frères Cyr.

Remis en liberté après son témoignage, arrêté le lendemain par la police, il a donné une version corrigée.

Marcotte a admis avoir donné cette déclaration, qui ne contient pas la vérité (mais il n'a pas fourni de précisions), uniquement parce qu'il voulait sortir du poste.

### Des armes

Le témoin a mentionné qu'il avait déjà vendu un fusil de calibre 12 à Pierre Cyr et sait que ce dernier a commis un vol à main armée dans le quartier est.

Il n'a pas vu de cachette d'armes dans le plancher de la chambre de Pierre, qui est aussi accusé du meurtre de M. Binette.

## Chez les mécaniciens "En d'autres mots, la grève vient de finir!"

— René Blouin

**SHERBROOKE (DF)** — Les mécaniciens d'une dizaine de concessionnaires de la région, en grève depuis lundi, reprendront leur travail dès lundi, ayant accepté hier soir une hypothèse de règlement proposée plus tôt dans la journée par le conciliateur.

Le président de l'Association des employés de garage, M. René Blouin, a déclaré hier soir que les 133 syndiqués avaient accepté les nouvelles conditions dans une proportion de 93 pour-cent en assemblée générale.

Il a aussi précisé que les employeurs avaient accepté majoritairement, de leur côté, l'hypothèse de règlement qu'on leur avait proposée.

"En d'autres mots, la grève vient juste de finir", a commenté

M. Blouin.

Il a expliqué que les syndiqués allaient ainsi regagner certains bénéfices qu'ils avaient perdus lors de leur dernière convention. Les syndiqués, a expliqué le président de l'Association des employés de garage, bénéficieront aussi de "quelques gains appréciables."

Le travail reprendra donc dès lundi matin chez les dix concessionnaires de la région dont le service avait été perturbé depuis le début de la semaine.

## Le chiropraticien René Bureau plaide coupable

**SHERBROOKE** — Le ministre public et la défense ont fait une suggestion commune d'une condamnation à 120 heures de travaux communautaires pour le chiropraticien suspendu par son ordre René Bureau, âgé de 53 ans, autrefois de Sherbrooke et de Montréal maintenant.

Ce dernier s'était reconnu coupable hier d'un chef d'attentat à la pudeur et de quatre chefs de grossière indécence entre 1980 et 1983 sur des femmes âgées entre 22 et 45 ans qui postulaient un emploi à son cabinet.

Le juge Michel Côté de la Cour des sessions de la paix fera connaître sa sentence à la mi-janvier.

Le défenseur Jean-Pierre Rancourt avait rappelé que son client n'a pas exercé de violence dans la commission de ses délits, ne pourra plus exercer sa profession pendant une période de cinq ans et suit une thérapie auprès d'un spécialiste dans la métropole.

Il a de plus révélé que Bureau suit présentement un traitement médical qui ne pourrait être administré dans un centre de détention.

## À l'épreuve des actes de vandalisme

# Au parc Camirand: construction de 55,000 \$ au lieu de 25,000 \$

**SHERBROOKE (psj)** — "Le bâtiment que nous avons construit au parc Camirand, d'une grandeur de 20 pieds par 20, aurait coûté selon les tarifs en vigueur dans la construction entre 20 000 et 25 000 \$. Parce que nous nous efforçons de faire des constructions à l'épreuve des actes de vandalisme, il en a coûté 55 000 \$."

Ces précisions de M. Yves Lemire, des Services techniques de la Ville de Sherbrooke, illustrent bien le problème aigu et onéreux que posent les actes de vandalisme dans les parcs de la ville.

Aux Services techniques, les experts se creusent le ciboulot pour tracer des plans de bâtisse à l'épreuve d'à peu près tous les cataclysmes... mais le vandale a souvent le dernier mot.

"Nous changeons les portes de bois pour des portes métalliques avec du verre trempé; les blocs de béton remplacent la brique, les tables de pique-nique sont retenues au sol avec des tiges de fer... Bref, les matériaux que nous utilisons sont plus dispendieux, doublent souvent les coûts de construction et sont moins esthétiques... malgré cela, on déplore encore beaucoup de bris" de préciser M. Lemire.

En 1983, la Ville de Sherbrooke a dépensé 23 900 \$ pour réparer les bris causés par des vandales. Cette année, elle a prévu un budget de 16 250 \$ et il y a tout lieu de croire qu'il sera défoncé.

Dire qu'en 1981, il en coûtait environ 4 000 à 5 000 \$ par année alors que durant les cinq dernières années, les dépenses affectées au chapitre vandalisme se situent entre 15 000 et 20 000 \$ annuellement.

Ces dernières années, la Ville de Sherbrooke a attiré l'attention des citoyens sur ces méfaits causés finalement à "leur" propriété pour les inciter à secouer leur apathie et à se mêler de ce qui les regarde...

"Le phénomène a atteint des proportions que l'on ne peut plus tolérer" de commenter M. Jean-Claude Tremblay, responsable des parcs de la Ville. "Il faut faire quelque chose."

Au moment où il expliquait la situation au parc Bureau (bardeaux de cèdre arrachés, vitre cassée,



Yves Lemire

portées brisées, arbres arrachés...) au parc Cambron, on s'apprêtait à recueillir les débris d'un mur de briques.

La liste des actes de vandalisme perpétrés ces dernières semaines est incroyable: morceaux de mar-

bre cassés, évier en acier brûlés avec des torches, tables de pique-nique massacrées à la masse puis brûlées, rampe d'escalier terrassé, matelas de gymnastique endommagés...

On a même réussi à casser des verres protecteurs "incassables" pour lumières extérieur.

Devra-t-on envisager comme unique et ultime solution, la construction de bâtiments composés uniquement de cubes et de blocs de béton?

Avant d'en arriver à cette solution, on compte encore sur le concours des citoyens pour alerter les policiers s'ils constatent des incidents dans les parcs.

Le sergent Normand Mercier, responsable des programmes de prévention du crime au sein de la Police municipale, était présent au parc Bureau hier matin.

"Au cours de l'été, nous avons réussi assez bien à enrayer le phénomène de vandalisme dans les parcs mais nous devons compter sur le concours des citoyens. Alerter la police lorsque l'on constate qu'il y a un crime, ce n'est pas mouchardeur c'est faire preuve de civisme car le citoyen ne doit pas oublier que le parc lui appartient et qu'il paye pour cela."

## Durs... au coeur tendre

**SHERBROOKE (psj)** — Un record de rafale, une demi-douzaine de records de minimum... et une fin de mois printanière!

Novembre 1984 a joué les durs... au coeur tendre.

Il a réuni sous un même toit les qualités d'un temps d'automne nuageux et venteux, d'un temps d'hiver froid et neigeux et d'un temps printanier doux... à faire éclore les pissenlits.

M. Gilles Brien, du bureau d'Environnement Canada de Sherbrooke, a mentionné, dans le relevé mensuel de météo, un record absolu pour une bourrasque enregist-

avec 15,8 degrés Celsius alors que le record absolu est de 22 degrés Celsius et appartient au 4 novembre 1982.

"Les quatre derniers jours du mois, de préciser M. Brien, avec des températures supérieures à 10 degrés Celsius ont créé l'équilibre des températures de novembre, sinon les moyennes du mois auraient été nettement inférieures aux normales."

Les précipitations de pluie ont



Du froid au chaud, de la neige à l'herbe, novembre 1984 ne s'est pas décidé à ouvrir complètement la porte au Bonhomme Hiver.

trée durant un mois de novembre.

"Les 1er et 2 novembre ont été des jours particulièrement venteux et le 2 novembre, on a enregistré une rafale de 96 kilomètres-heure en provenance de l'ouest-nord-ouest. Il s'agit là d'un nouveau record, l'ancien datait du 11 novembre 1975 avec 77 kilomètres-heure en provenance de l'ouest."

Voilà pour le vent.

Du côté des températures, novembre 1984 aurait battu tous les records de froid si cela n'avait été de cette poussée d'air printanier qui a fermé le mois.

La moyenne des maximums a donné 5,6 degrés Celsius (normale, 4,8), celle des minimums moins 4,4 degrés Celsius (normale, moins 5,7) pour une température générale de moins 0,1 degré, soit légèrement inférieure à la normale de 0,4 degré Celsius.

La température la plus basse du mois a été enregistrée le 19 novembre avec moins 17,6 degrés Celsius (le record absolu est de moins 25,5 degrés Celsius et date du 27 novembre 1978). Le 28 novembre a apporté la température la plus chaude

donné en plein dans le mille avec 59,5 millimètres (normale, 59,5) alors que la neige accuse un retard de dix centimètres sur la normale avec 26,8 centimètres (normale, 36,8) pour des précipitations totalisant 86,3 millimètres contre une normale de 90,2 millimètres.

Le 12 novembre a connu la plus grosse pluie avec 18 millimètres et les 13, 14 novembre, les neiges les plus abondantes avec un total de 17 centimètres. Les précipitations du mois ont été réparties sur 16 jours.

Le soleil a permis l'accumulation de 83,6 heures d'ensoleillement (normale, 67) avec un début de mois particulièrement rayonnant: les quatre premiers jours ayant donné sept à huit heures de soleil quotidiennement.

On ne peut pas dire que novembre 1984 a ouvert la porte à l'hiver de façon décisive. L'an dernier, avec une précipitation de près de 20 centimètres le 25 novembre, on ne devait jamais revoir la couleur de la terre... avant le printemps.

Cette fois, tout est à recommencer!

**King wellington**  
REDIGE EN COLLABORATION

**Me Michel Durand** a remis un certificat de ponctualité au travail à l'une de ses collaboratrices, Mme **Johanne Riendeau**, après qu'il eût constaté qu'elle était arrivée à l'heure pendant deux jours consécutifs à son bureau. — 0 —

Le caporal **Gilles Angers** préfère les moyens symboliques et pacifiques pour démontrer sa désapprobation face au décret que le gouvernement s'apprête à adopter pour définir les conditions du nouveau contrat des policiers de la SQ. Il n'a pas voulu mettre son drapeau fleurdelisé en berne: il l'a carrément enlevé. — 0 —

On raconte un tas d'histoires sur des individus qui se mettent à cinq pour changer une ampoule: un pour la tenir et quatre pour tourner l'escabeau. **Henri Levasseur**, lui, préfère changer les ampoules plutôt que d'utiliser l'interrupteur. — 0 —

**Gerry Manseau**, président du comité social des pompiers, n'en revient pas de la générosité des citoyens et de la grande qualité des jouets qu'ils viennent déposer dans les différentes casernes de la ville en vue de la distribution annuelle de jouets aux enfants de familles moins favorisées. On sait que la campagne bat son plein présentement et ce, jusqu'au 22 décembre.

**Jean-Charles Doyon** a l'intention d'établir un calendrier avec son épouse pour déterminer les jours durant lesquels lui ou elle pourra utiliser la voiture familiale. C'est qu'il arrive à **Jean-Charles** de téléphoner à son épouse pour qu'elle le prenne au travail alors qu'il est en possession de la voiture. Avec le calendrier, il pourra planifier. — 0 —

**André Bélanger** a renié les couleurs de l'Estrie lors du souper annuel du Tournoi international Bantam de Sherbrooke et en conséquence il a dû payer le vin aux membres du bureau de direction présents à ce banquet. — 0 —

Quand on achète un lustre de 300 000 \$, on se fatigue pas avec 3 ou 4 craques dans le ciment.

**la tribune**  
PUBLICITE  PUBLI REPORTAGE  CONCOURS   
PUBLI PROMOTION  ANNONCES  RELATIONS PUBLIQUES

**BINGO 2575**  
la tribune  
**UN SEUL MARATHON MONTANT A GAGNER 2,575\$**  
Les gagnants doivent appeler à 563-1818

**MARATHON - CARTE BLEUE**

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui: Jeudi, le 29 novembre 1984: G-46
Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui: Vendredi, le 30 novembre 1984: N-33
Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui: Samedi, le 1er décembre 1984: G-56

**la tribune**  
1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.  
Tél.: 569-9201, J1K 2X8  
Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

**YVON DUBE**  
Président et Editeur

**JEAN VIGNEAULT**  
Rédacteur en chef

**François Vaillancourt**  
Directeur du service de la publicité

**GASTON GAGNE**  
Directeur du service du tirage

Téléphones: Petites annonces: 569-9501 — Publicité: 569-9201  
Rédaction: 569-9184 — Tirage: 566-6353

**La Quotidienne** 848-2012

**Date limite 31 DÉCEMBRE '84**  
**500,00 \$ de subvention**

Après le 31 décembre 1984, la subvention fédérale pour le programme d'isolation thermique des résidences canadiennes (P.I.T.R.C.) sera réduite de 60% à 33 1/3%.

Appelez-nous pour de plus amples informations à ce sujet.  
**(819) 563-8333**

ACCREDITATIONS: de l'Office des Normes Générales du Canada (O.N.G.C. N° 1691)  
Nous utilisons et vendons la laine minérale RED TOP

**Clément Fortier & Associés**

Le quotidien honoré par la Chambre de commerce au gala de l'Entreprise de l'année

# La Tribune... "une grande famille"

— M. Yvon Dubé



(Photo La Tribune par Claude Poulin)



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Quelque 250 personnes ont participé au Gala de l'Entreprise de l'année tenu hier soir à l'hôtel Le Baron.

par Michel Morin  
**SHERBROOKE** — Visiblement flatté de l'honneur décerné par la Chambre de commerce de Sherbrooke au quotidien sherbrookoise dont il assume la présidence en plus d'en être l'éditeur, M. Yvon Dubé a déclaré hier soir, lors du gala de l'Entreprise de l'année, qu'il recevait la plaque commémorative au nom de tout le personnel de La Tribune "qui forme bien plus qu'une équipe, mais bel et bien une grande famille".

M. Dubé prenait la parole après avoir accepté, des mains du président de la Chambre de commerce Richard Labrosse et devant une ovation debout, la plaque souvenir marquant la nomination de La Tribune à ce titre tant convoité dans les milieux d'affaires sherbrookoises.

de 250 personnes réunies à l'hôtel Le Baron, que le fait de recevoir une telle plaque représentait pour lui une fierté peu commune.

"J'accepte avec fierté et émotion cette nomination de la Chambre de commerce. Je sais que ce ne fut pas facile pour les membres de cet organisme de choisir l'entreprise de l'année, mais je puis dire que la Chambre de commerce n'a pas commis d'erreur", de lancer, souriant aux lèvres, le président et éditeur du quotidien sherbrookoise.

Après avoir rendu hommage à tous les membres qui composent l'équipe du quotidien La Tribune, M. Dubé a expliqué que le quotidien était au service de la population estrieuse depuis bientôt 75 ans.

"Et c'est cette stabilité qui amène l'expérience dans un quotidien", de dire M. Dubé.

**Eloges**  
 Tout au cours de la présentation des discours des personnalités de marque invitées lors de cette soirée particulière dans l'histoire du quotidien sherbrookoise (dont les députés Réal Rancourt et Jean Charrest), de nombreux éloges ont été rendus au personnel de La Tribune.

Pour un, le maire de Sherbrooke Jean Paul Pelletier a tenu à souligner l'implication du journal La Tribune dans la vie quotidienne sherbrookoise et estrieuse.

Après avoir félicité et offert ses félicitations à La Tribune, M. Pelletier y est allé d'une petite farce qui a su dérider son auditoire.

Parlant avec moins de sérieux — il racontait une histoire fictive — le maire Pelletier a indiqué qu'il avait

Le président et éditeur de La Tribune, M. Yvon Dubé, a accepté des mains du président de la Chambre de commerce de Sherbrooke,

M. Richard Labrosse, la plaque commémorative de l'entreprise de l'année.

réussi à convaincre le pape Jean-Paul II de venir visiter la région lors de son passage en terre canadienne.

"Et nous avons fait un tour de bateau sur le lac Memphrémagog. Des journalistes de La Tribune, je suis si près d'eux, sont venus avec nous. A un moment donné, le Pape a perdu sa calotte dans le lac. J'ai fait cesser les moteurs et j'ai marché, comme le Seigneur, sur l'eau pour retrouver la calotte du Pape et la lui redonner. Le lendemain dans La Tribune, nous pouvions lire en page 3 et en titre rouge, que le maire de Sherbrooke ne savait pas nager!"

Pour sa part, le président de la Chambre de Commerce, M. Richard Labrosse, a reconnu l'excellence de cette entreprise en indiquant que La Tribune avait su se

moderniser en 1976 pour faire face au défi technologique.

"Et il est intéressant de noter que La Tribune a su créer chez les Sherbrookoises un réflexe. A tous les matins, nous cherchons à mettre la main sur le journal. Ne pas pouvoir compter sur ce quotidien serait comme sauter le petit déjeuner. Mais à chaque matin, nous ne manquons pas ce petit déjeuner", de lancer M. Labrosse.

**Grande entreprise**

Parlant des emplois directs livrés à ses quelque 200 employés,

M. Labrosse a indiqué que La Tribune produisait aussi du travail à 1.300 camelots en plus de ses 26 distributeurs motorisés.

"A première vue, nous pourrions dire que La Tribune est une moyenne entreprise. Mais en analysant plus à fond son implication, il ne fait aucun doute que La Tribune est une grande entreprise. Ses éditions sont distribuées dans des ambassades, des consulats et des maisons d'affaires étrangères. Ce quotidien sait mettre en relief les événements de chez nous et il nous fait plaisir de reconnaître l'excellence du travail accompli par La Tribune."

## Pas toujours facile pour un quotidien de satisfaire les attentes de ses lecteurs

— M. Roger D. Landry



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

M. Roger D. Landry, président et éditeur de La Presse et président des publications JTC.

**SHERBROOKE** (MM) — "Je ne puis qu'exprimer ma joie de célébrer un tel événement qui en soit, est très rare. Qu'un quotidien soit choisi par une chambre de commerce l'entreprise de l'année est une chose que l'on ne voit pas à tous les jours et en conséquence, je ne peux que féliciter La Tribune."

Président et éditeur du quotidien La Presse et président des publications JTC, M. Roger D. Landry a employé ces termes pour souligner l'événement tenu hier et qui a fait de La Tribune l'entreprise de l'année 1984 à Sherbrooke.

Déclarant qu'il reconnaissait "l'audace que la Chambre de commerce a eu de souligner le travail d'un journal", M. Landry a de plus souligné qu'il

n'était pas facile pour un quotidien de faire plaisir à tout le monde.

"Quotidiennement, l'équipe d'un quotidien doit trouver le moyen de satisfaire les attentes de tous ses lecteurs. Ce n'est toutefois pas toujours chose facile et quelquefois, des gens peuvent être froissés. Mais à tout le moins, je pense qu'il importe de reconnaître et d'apprécier les efforts qui sont déployés pour parvenir à cette fin", de dire le président et éditeur de La Presse.

Parlant de l'importance des journaux dans la vie quotidienne de la collectivité, M. Landry a laissé savoir, qu'avec bientôt ses 75 ans d'existence, La Tribune avait sûrement su exprimer une honnêteté journalistique soutenue tout au cours de ces années.

"Avec 75 ans d'histoire, il me semble que La Tribune a fait preuve de cette honnêteté journalistique. Et dans ce sens, le fait d'être choisi l'entreprise de l'année représente la plus grande compliment qui peut être fait à La Tribune", d'ajouter M. Landry, accompagné du vice-président exécutif des publications JTC, M. Jean Sisto.

Avant de démontrer son "savoir-faire" de raconteur à son auditoire, M. Landry a tenu à rendre hommage au député provincial de Saint-François et vice-président de l'Assemblée Nationale, M. Réal Rancourt.

"J'ai un respect sans borne pour le président de l'Assemblée nationale et ses deux adjoints, dont M. Réal Rancourt. Devant regarder les débats de l'Assemblée nationale,

je dois dire que le travail effectué par M. Rancourt est impeccable."

Avant de terminer son allocution, qui a d'ailleurs semblé plaire à tous, M. Landry a simplement exprimé le souhait que La Tribune, de même que tous les représentants des divers organismes présents lors de ce gala, parviennent à la visée de l'excellence.

## 175 suggestions

**SHERBROOKE (FG)** — Au moins 175 suggestions ont été formulées par des citoyens de Sherbrooke dans le cadre du concours visant à trouver un nom à chacun des 12 districts électoraux de la Ville.

Ce concours prenait fin hier et le directeur du service des Relations publiques à la Ville, André Collard, à qui le dossier a été confié, a dit espérer que les noms soient déterminés pour le début de l'année 1985.

D'ici là, un comité formé d'un fonctionnaire, d'un urbaniste, d'un historien, d'un membre du comité de toponymie et d'un membre de la Chambre de commerce devra présenter une recommandation au conseil pour chaque district. André Collard a fait valoir que la participation des citoyens a été sensiblement la même pour chaque district des quatre quartiers, soit une douzaine de suggestions en moyenne par district.

Il y a déjà quelques années qu'on discute de la possibilité de donner un nom propre à chacun des 12 districts électoraux. Sous l'ancienne administration, la Société Saint-Jean-Baptiste du diocèse de Sherbrooke avait fourni des suggestions en ce sens.

Pour chacun des 12 districts (de 1 à 12), ces noms étaient respectivement: Gingues (député fédéral), Laval, Racine, Marguerite d'Youville (trois religieux), Nadeau (maire), Biron (curé), Bourque (député provincial), Richard (folkloriste), Chartier (évêque), Marguerite Bourgeoise (religieuse), Desruisseaux (sénateur) et Nicol (également sénateur).

**LE TOUT NOUVEAU**  
**BAR-RESTAURANT**  
**le 404**

- Cuisine italienne et française aux meilleurs prix en ville
- Table d'hôte le midi et le soir, plus menu à la carte
- Le meilleur service offert dans une ambiance et un décor uniques.

**SPECIAL DE DÉCEMBRE, vendredi et samedi**

- gigot d'agneau frais du Québec
- potage du jour ou rillettes maison
- pommes de terre Château
- légumes
- thé ou café

**9.75**

Heures d'ouverture: 11h30 à 23h30 (fermé le dimanche et le lundi)

Réservez dès maintenant pour les festivités de Noël et le Réveillon du Jour de l'An le 31 décembre.

404 Alexandre, Sherbrooke  
 Stationnement Alexandre-Olivier **564-0411**

**AVIS**  
**AUX CITOYENS DE ROCK FOREST**  
**Sujet: Service des incendies**  
 Rendez-vous en grand nombre à l'Hôtel de ville de Rock Forest  
**Lundi le 3 déc. 1984 à 8h P.M.**  
 Votre comité de citoyens.

**Faites vite!**  
**Ce sont les derniers jours**  
**pour contribuer au Réa en 1984**

Vous savez sans doute que grâce au régime d'épargne-actions vous pouvez réduire sensiblement votre impôt provincial en achetant des actions d'entreprises québécoises admissibles.

Mais si vous voulez profiter des avantages du régime d'épargne-actions pour diminuer votre impôt de 1984, vous devez vous hâter, car la date limite approche à grands pas. Ne risquez pas d'être déçu, passez dès aujourd'hui à une succursale de la Fiducie du Québec.

Pour connaître en détail les caractéristiques et les modalités du régime sur le plan fiscal, procurez-vous le Guide du régime d'épargne-actions offert gratuitement dans toutes les succursales de la Fiducie du Québec.

Renseignez-vous davantage en communiquant avec un de nos conseillers. Et rappelez-vous que la Fiducie du Québec peut aussi vous aider en matière de financement, de services fiduciaires et de placements.

**Fiducie du Québec**  
 Le rendement, c'est important; le service l'est tout autant.

desjardins

**Chicoutimi** (418) 549-5746  
 1-800-463-9657  
 Place du Royaurme

**Laval** (514) 668-5223  
 1-800-361-3803  
 1600, boul. Saint-Martin est

**Longueuil** (514) 679-2810  
 1-800-361-5058  
 370, chemin Chambly

**Montréal** (514) 286-3225  
 1-800-361-6840, poste 3225  
 Complexe Desjardins

**Québec** (418) 653-6811  
 1-800-463-4792  
 2600, boul. Laurier, Sainte-Foy

**Sherbrooke** (819) 566-5667  
 1-800-567-6920  
 1640, rue King ouest

# Un document de réflexion sur le chômage qui se veut "un virage vers l'espoir"

SHERBROOKE (GF) — C'est un document de "réflexion individuelle et collective", un document sans pareil au Québec, que vient de publier le groupe sherbrookois Action communautaire alternative dans le but d'approfondir le problème du chômage et d'amorcer "un virage vers l'espoir".

"Nous avons, ici, au Québec, notre petite Éthiopie. Ce sont les gens qui sont privés d'un droit fondamental, celui à un travail valorisant. Le document que nous publions se veut un apport à une réflexion économique et sociale sur le sujet. Il existe des solutions. D'autres sont à trouver. Il est urgent d'agir", a expliqué Mme Estelle Gobeil, une des membres d'Action

communautaire alternative et une des signataires du document rendu public, hier matin, au cours d'une conférence de presse.

Hier, Mme Gobeil était accompagnée de l'abbé Desève Cormier et de MM. Roger Le Clerc, Daniel Pérusse et Michel Couillard.

Le document intitulé "Le plein-emploi: un virage vers l'espoir", sera distribué à une centaine d'in-

tervenants de la région dont les commissions scolaires, les conseils municipaux, des dirigeants d'entreprise, des associations syndicales et des groupes communautaires. Il sera également repris par l'organisme national "Mobilisation contre la misère" qui verra à le faire connaître partout au Québec en tant qu'outil sans pareil pour amorcer des solutions à la crise du chômage.

"Nous, on croit qu'il est réaliste de penser que le changement social conduisant au plein-emploi — le plein emploi vise un taux de chômage inférieur à 4 pour cent et as-

suré à toute personne apte et désireuse de travailler, dans sa région, au salaire moyen de sa catégorie d'emploi en région, un emploi véritablement productif et librement choisi, faisant appel aux compétences acquises ou à être améliorées grâce à une formation appropriée — pourrait se réaliser d'ici dix ans. Autrement, dans dix ans, la situation n'aura pas changé et nous aurons toujours un chômage de plus de dix pour cent", indique pour sa part M. Le Clerc.

Le document enrichi de bibliographies complètes, aborde les coûts social et économique du chô-

mage avant de discuter du plein-emploi et des mécanismes d'application tant au niveau régional que national.

Si le coût social du chômage, de dire les auteurs, est difficile à évaluer mais est bien réel, très élevé et se compte en terme de malnutrition, de maladies, de haut niveau de stress conduisant à divers troubles mentaux, à l'alcoolisme, aux

tant les critères de rentabilité et de productivité de l'entreprise.

Au niveau régional, le plein-emploi suppose la mise en place de mécanismes divers et multiples. Il s'agit, notamment, de planification des besoins de main-d'œuvre, de réduction des heures de travail, de l'abolition du temps supplémentaire, de l'aménagement du temps partiel, du développement planifié

## Négociations à l'Université

# Je crois ...le bilan ...très positif

par Gilles Fisette  
SHERBROOKE — "Il est difficile de faire un bilan des négociations lorsqu'on y est impliqué de très près. Mais si je regarde notre expérience par rapport à d'autres universités du Québec, je crois que le bilan, à Sherbrooke, est très positif."

Mais comme l'explique le vice-recteur aux ressources humaines de l'Université de Sherbrooke, M. Jacques Plamondon, ce n'est pas parce que des ententes de principe ont été conclues avec quatre syndicats ou associations d'employés, que tout est terminé. Un long travail de rédaction est toujours en cours avec l'un de ces syndicats (le SESUS), tandis que des négociations se poursuivent toujours en ce qui concerne un dernier syndicat et trois autres associations.

Toutefois, depuis que la question salariale a été réglée avec l'ensemble des employés, ces négociations ne sont plus, à toute fin pratique, que des formalités.

Le vice-recteur Plamondon a, par la suite, brossé le tableau actuel de la démarche de renouvellement de conventions collectives ou de protocoles de travail de l'ensemble des employés de l'Université de Sherbrooke.

### Entente conclue

Avec le SPUS, le Syndicat des professeurs, une entente de principe a été conclue et endossée par l'assemblée générale. La signature de la nouvelle convention de travail devrait avoir lieu le jeudi 6 décembre.

Avec l'APAPUS, l'Association du personnel administratif et professionnel, un protocole d'entente a été convenu par les deux parties. La date de la signature de ce protocole reste encore à être précisée.

Avec l'Union des employés de service (FTQ), une entente de principe a été obtenue. Dans ce cas également, la date de la signature de la nouvelle convention de travail n'est pas encore connue mais est incessante.

Avec le SESUS, le Syndicat des employés de soutien, une entente de principe a été conclue et a été endossée par l'assemblée générale. Toutefois, dans le cas du SESUS, les deux parties poursuivent toujours les négociations sur le libellé des articles de cette convention revue et corrigée de A à Z. "Ce tra-

vail est très long mais je ne prévois pas d'accrochages", de dire M. Plamondon.

### Lettre d'entente

Avec l'APFMUS, l'Association des professeurs de la faculté de médecine, une lettre d'entente a été signée sur la question des salaires. Les deux parties ont également convenu de poursuivre les négociations sur les points normatifs en vue d'en arriver à un nouveau protocole. Cette démarche se poursuivra au cours des prochaines semaines et des prochains mois, si nécessaires.

Avec la nouvelle Association des professeurs d'enseignement clinique de la faculté de médecine, à la recherche d'un premier protocole de travail, des discussions ont déjà eu lieu et, selon le vice-recteur, "on est en bonne voie".

Avec l'AIPSA, l'Association des ingénieurs-professeurs de la faculté des Sciences appliquées, l'Université de Sherbrooke a présenté les mêmes offres salariales que celles consenties à tous les employés. Toutefois, l'AIPSA a formulé des demandes qui excèdent ces offres.

— Jacques Plamondon

"On est resté chacun sur nos positions. L'Université attend un texte sur les clauses normatives que doit nous faire parvenir l'AIPSA. Les négociations reprendront sur cette base. Il faudra compter avec le temps dans ce dossier", de dire M. Plamondon.

Enfin, avec le SCCUS, le Syndicat des chargés de cours, toutes les clauses normatives ont été réglées, sauf un point qui est devant l'arbitre: la représentation des chargés de cours au conseil d'administration de l'Université de Sherbrooke.

A ce sujet, M. Plamondon, explique que le SCCUS veut inclure dans les négociations la participation et le nombre de représentants du SCCUS au sein du conseil d'administration. "Nous, on dit que cela fait partie des statuts de l'université et ne doit pas faire l'objet des présentes négociations."

Quant au salarial, chaque partie a présenté sa preuve devant l'arbitre. Il reste les plaidoiries qui se feront par écrit. Puis l'arbitre et ses deux assesseurs prendront le tout en délibéré et rendront leur décision. "On pense que tout pourrait être réglé en janvier", conclut M. Plamondon.



Mme Estelle Gobeil, membre du groupe Action communautaire alternative



M. Roger Le Clerc, l'un des signataires du document publié par Action communautaire alternative

maladies cardio-vasculaires et rénales, aux suicides, aux homicides ou aux accidents, le coût économique est plus facile à préciser. Dans ce dernier cas, il s'agit, pour la seule année 1981, d'un coût de 15,3 milliards \$, au Québec seulement.

Selon les auteurs, le plein-emploi est une solution réaliste qui repose sur la concertation tout en respec-

tant le secteur public et le secteur privé dans des domaines sectoriels, de la création d'un fonds de développement régional, etc.

Selon le groupe Action communautaire alternative, leur document veut susciter un débat qu'il favorisera à l'intérieur de tous les groupes de la société. Des rencontres sont prévues à cet effet.

## EXPOSITION ARTISANALE

### CADEAUX-CRÉATIONS

spéciales et uniques  
Fabriqués par des gens de chez-nous.

- BIJOUX • POTERIE
- ARTICLES DE CUIR
- JOUETS • COURTEPOINTES
- ARTICLES DE TOILETTE
- PATISSERIES
- BONBONS

**LES 6 ET 7 DECEMBRE, DE 10H. A.M. A 9H. P.M. AU BISHOP'S CHAMPLAIN CAMPUS.**

2e Entrée  
(Surveillez les enseignes).  
**MARJORIE DONALD HOUSE**  
Pour informations:  
**564-3671**

# Vols de magnétoscopes: une vraie rage

SHERBROOKE (psj) — "Bonjour! Je suis M. Untel. L'autre jour j'ai loué un magnéscope puis je l'ai revendu à un inconnu pour 250 \$."

Et le policier qui avait décroché le combiné, d'ajouter: "Est-ce que vous pourriez venir nous rencontrer ici au quartier général?"

Et le client de répondre dans l'affirmative.

Ah! Si tous les vols se réglaient de cette façon, le taux de solution de la criminalité atteindrait des chiffres jamais vus. Ce serait rêver "vidéo cinématographique" et en couleurs!

Pourtant la conversation téléphonique dont on vient de donner les grandes lignes a bel et bien eu lieu, plus tôt cette semaine, au quartier général de la Police municipale, rue Marquette. Elle a permis de solutionner un vol de magnéscope, une vraie rage de ce temps-là.

"C'est incroyable le nombre de plaintes enregistrées au sujet de vols de vidéo" de souligner le Lt Carol Cliche, des Enquêtes criminelles de la Police municipale.

Il a émis ce commentaire après avoir fait part à La Tribune de l'anecdote de l'appel téléphonique.

L'individu s'est bel et bien présenté au quartier général. Il y a été reçu par le détective Jean Perreault. Déclaration a été prise et demande d'intenter des procédures dûment remplie.

Le suspect a agi de la même façon que bon nombre d'individus depuis le printemps dernier alors que l'on avait enregistré une hausse sensible de ce genre de vols.

On entre chez un commerçant qui vend et loue des magnétoscopes. On laisse son nom, son adresse, un léger dépôt et on s'en retourne avec un appareil valant 600 \$, 700 \$, parfois plus et deux ou trois cassettes de film.

Et on ne revient pas. On refille la marchandise à des recycleurs pour des sommes dérisoires comparativement à la valeur des biens troqués.

Le seul conseil que l'on puisse donner aux commerçants qui louent des appareils vidéo, de dire le Lt Cliche, est de pousser très loin les vérifications au sujet du nom et de l'adresse des clients, de se montrer sélectif."

Certains voleurs oseront donner leur véritable nom car ils n'ont pas d'adresse fixe ou sont peu connus dans le secteur. D'autres utiliseront de faux papiers, une carte de crédit volée, etc.

Ces précautions n'empêcheront pas les vols avec effraction comme cela s'est produit en fin de semaine, chez Doyon T.V., alors que deux individus étaient pris la main dans le sac.

L'enquête avait aussi permis de recouvrer un magnéscope d'une valeur de 1 600 \$.

Même si des informations plus poussées auprès des consommateurs n'empêcheront pas les effractions, elles seront de nature à limiter les locations à perte.

### Dans les accommodations

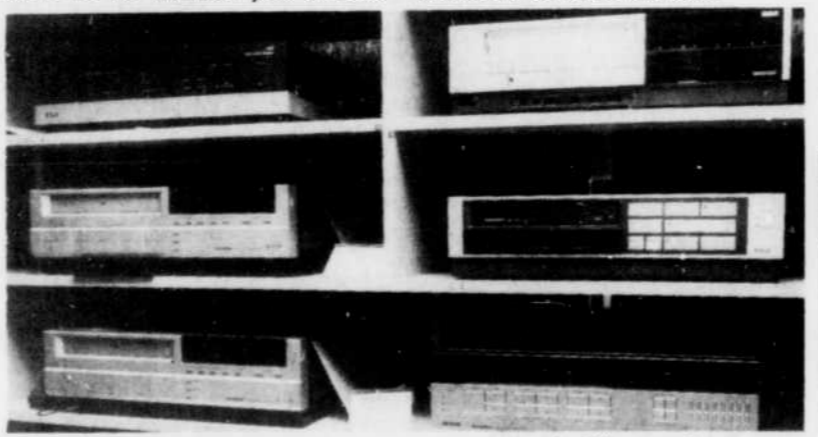
Ce qui laisse croire que la rage des vols de magnéscope se poursuivra de plus belle, c'est que de plus en plus d'accmodations offrent le service de location de vidéo et de films à leur clientèle.

On sait que la clientèle est plus instable dans une accommodation, surtout dans les accommodations situées sur des artères à fort achalandage. Il devient normal à ce moment de se montrer plus circons-

pect face à un visage inconnu ou peu connu que face à un client de tous les jours.

Les commerçants n'aiment pas dresser un mur de difficultés entre eux et leurs clients, les décourager à cause d'un trop grand nombre de formalités, de précautions à prendre... mais les consommateurs d'aujourd'hui, informés comme ils le sont, s'attendent à se voir demander de plus en plus souvent des preuves de leur bonne foi.

Finalement tout devient une question de logique, de prudence et chacun y gagne: le commerçant n'étant pas obligé de faire absorber les pertes de magnétoscopes par les clients honnêtes et le client, lui, jouissant au bout du compte de meilleurs tarifs de location.



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

Des articles toujours très convoités des voleurs et des fraudeurs: les magnétoscopes!

# Transfert possible aux CLSC du personnel scolaire du CSS

SHERBROOKE (LO) — Les auxiliaires familiales et le personnel scolaire du Centre de services sociaux (CSS) ont été avisés officiellement hier qu'à compter du 1er avril, ils pourront à tout moment être transférés aux différents centres locaux de services communautaires existant dans la région.

Selon les explications fournies par le directeur général Jean-Pierre Duplantie, le transfert éventuel de ces employés touche aussi bien les clientèles d'adultes que de personnes âgées et d'enfants relevant de la loi de protection de la jeunesse.

"En ce qui concerne les auxiliaires familiales, le transfert était prévu depuis quelques années déjà. Quant au personnel scolaire, l'opération s'inscrit dans le contexte du cadre de partage de responsabilités

établi par le ministère des Affaires sociales," de dire M. Duplantie qui avoue ne pas connaître le nombre exact d'avis expédiés aux personnels concernés.

Bien qu'il ait été invité à signifier tous les avis de transfert à tous les employés qui devront déménager leurs pénates et leurs clientèles, tel que prévu au cadre de partage, "le Centre de services sociaux a choisi de n'envoyer que les avis dans les secteurs où des accords avaient été finalisés au niveau du comité de travail siégeant au Conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS)," de préciser le directeur général.

Pour respecter la convention collective des employés, les avis doivent être signifiés au moins quatre mois avant le transfert.

# 56,000 \$ pour l'Éthiopie

SHERBROOKE (MR) — Les envois de Caritas-Sherbrooke pour venir en aide à l'Éthiopie ont atteint vendredi les 56,000 \$.

Le travail de Caritas-Sherbrooke en ce sens se poursuit avec la même vigueur, car les dons affluent toujours. Caritas amasse quelque 2,000 \$ à tous les jours en

moienne et la générosité des Éthiopiens ne se dément pas.

Mardi dernier, l'organisme envoyait 5,396.12 \$ et vendredi, 5,530.44 \$.

Il semble, selon les nouvelles que reçoit l'organisme, que la situation en Afrique restera grave pour plusieurs mois encore.

### NOMINATION A SHERBROOKE

### PLACE CHIROPATIQUE DE SHERBROOKE

1871, Galt ouest. **566-8226**  
Pour rendez-vous

Dr Luc F. Roberge, gradué de Palmer College of Chiropratic, possède déjà 4 années d'expérience comme chiropraticien à Drummondville. Membre de l'Ordre et de l'Association des chiropraticiens du Québec, membre du Council of Chiropratic Sport Academy.

Le Dr Roberge se fera un plaisir de vous recevoir les mardis et jeudis de 12h à 20h et les samedis de 9h à 13h.

## un CHASSE-NEIGE CANADIANA

POUR UN HIVER EN TOUTE TRANQUILLITÉ EXIGEZ CE QU'IL Y A DE MIEUX!

Pour une qualité à la hauteur de vos exigences. Disponible à des prix très compétitifs chez

### LOCATION D'OUTILS

Vente et Service

1280 Maisonneuve  
**MAGOG, Qué.**  
(819) 843-4322

# Alphabétisation: un autre projet lancé à Windsor

SHERBROOKE (MR) — Après avoir mis des cours d'alphabétisation en marche à Cookshire, East-Angus, Coaticook, Lac-Mégantic et Valcourt, l'Éducation des adultes de la Commission scolaire régionale de l'Estrie lance un projet similaire à Windsor.

C'est ce que révèle en effet M. Raymond Paquin, conseiller pédagogique de la Régionale, qui dit qu'avec ce nouveau groupe, le nombre d'adultes inscrits en alphabétisation passera le cap de la centaine.

Les gens qui ont de la difficulté à lire, à écrire ou à calculer, dit M. Paquin, ont toujours l'impression d'être seuls dans leur cas, mais le nombre croissant d'adultes de 25 à 60 ans qui s'inscrivent pour appren-

dre à lire, à écrire ou à calculer prouve le contraire.

L'alphabétisation est d'intérêt pour toute la société, dit M. Paquin, et les divers milieux contactés par les animateurs en alphabétisation doivent percevoir leur intervention comme un moyen de d'aider leurs concitoyens et concitoyennes à mieux fonctionner dans cette société. Il y a, partout au Québec, 10 pour cent d'analphabètes fonctionnels en moyenne.

Actuellement, Mme Lorraine Lévesque, animatrice de Windsor, disponible à 845-7310, procède à une sensibilisation des divers milieux à Windsor et dans la région avoisinante. Elle est à la disposition des gens qui voudraient la rencontrer

pour se renseigner sur les objectifs du projet.

Mme Lévesque rencontre les organismes, l'industrie, les personnes susceptibles de collaborer au succès de l'alphabétisation dans leur milieu.

## Semaine du 7 janvier

La session de formation commencera dans la semaine du 7 janvier, à Windsor. Les horaires sont adaptés aux besoins des participants et les cours peuvent être offerts le matin, l'après-midi ou le soir. Les travailleurs, quel que soit leur horaire de travail, peuvent donc s'inscrire sans problème.

Chez les travailleurs, dit M. Paquin, on remarque un phénomène très courant: les gens se disent qu'ils ont réussi à gagner leur vie sans avoir besoin de lire ou d'écrire correctement et qu'ils n'ont donc pas besoin d'en apprendre davantage.

Cependant, ils oublient que le chômage peut les frapper un jour, dit M. Paquin, et qu'ils seront alors bien dépourvus quand viendra le temps de remplir des formulaires d'emploi et de se qualifier pour un travail. Il y a aussi la retraite, qu'il ne faut pas oublier et, pour quelqu'un qui n'aurait pas la possibilité de s'occuper à la lecture, par exemple, sa vie risquerait de se confiner aux jeux de cartes et à la télévision.

# Budget de 457,835 \$ à la MRC Memphrémagog

MAGOG (GP) — Les maires de la Municipalité régionale de comté (MRC) Memphrémagog ont adopté un budget équilibré de 457 835 \$ pour l'année 1985. Plus de la moitié des revenus provient des sources locales, alors qu'une somme de 199 835 \$ est versée par le gouvernement du Québec.

Ce sont les 23 municipalités membres qui participent pour la plus grande part au budget de fonctionnement de la MRC avec un montant de 135 026 \$. La contribution de Magog est la plus importante, puisqu'elle s'élève à 25,5% de ce total, soit 33 542 \$ une fois déduit un crédit transféré de 1984. Par contre, Magog ne participe pas au partage des dépenses d'évaluation (pas plus que Rock-Island) puisque les

villes disposent d'un service d'évaluation différent des municipalités rurales. Toutefois, la ville consacre beaucoup plus de son budget à l'administration du commissariat industriel régional.

Au chapitre des dépenses, la MRC consacra 153 211 \$ à sa gestion financière et administrative, 116 634 \$ seront affectés à l'aménagement, à l'urbanisme et à la mise en valeur du territoire, et 64 750 \$ à l'élaboration du schéma d'aménagement. Un montant de 25 785 \$ ira à des dépenses diverses, alors qu'une somme de 97 455 \$ sera payée au pro-rata de leur évaluation par les municipalités rurales en paiement de leurs dépenses d'évaluation.

# Fusion des deux écoles primaires à Richmond

RICHMOND — Le conseil des commissaires de la Commission scolaire Morilac a décidé de fusionner en une seule les deux écoles primaires francophones de Richmond.

Cette façon de faire ne veut pas

dire que tous les enfants seront regroupés dans un seul édifice puisque les étudiants et les professeurs resteront dans les mêmes écoles, soit Notre-Dame et St-Patrice. Les deux comités d'école et les deux projets éducatifs actuels demeurent

en place jusqu'à la fin de la présente année scolaire.

Cette décision rendue par les commissaires devrait satisfaire les différents intervenants dans ce dossier puisqu'un consensus semblait se dégager de la part de chaque comité d'école, lors de discussions antérieures.

La direction de la nouvelle école sera assumée par M. Thomas Arsenault, l'actuel directeur de l'école Notre-Dame. Il devrait être assisté d'un directeur-adjoint dont l'embauche s'effectuera bientôt.

Au cours des prochaines semaines, M. Arsenault verra à constituer un comité d'implantation à partir de représentants des comités

des deux écoles actuelles. "Ce comité regroupera de 6 à 10 personnes et devrait être mis en place avant Noël," a assuré M. Arsenault.

Le comité d'implantation et la direction définiront un nouveau projet éducatif et établiront les orientations et priorités de la nouvelle école dont le nom sera choisi par voie de concours ou autre.

Il est fort possible qu'en septembre 1985, les enfants soient répartis de la façon suivante: la maternelle, les première, deuxième et troisième années dans un des deux édifices actuels, et les quatrième, cinquième et sixième années dans l'autre.

## ...en bref

### Bromptonville

BROMPTONVILLE — Un brunch réunira, le 16 décembre, à l'hôtel de ville de Bromptonville, les membres du conseil 6849 des Chevaliers de Colomb et leurs proches, à l'occasion du lancement de

la campagne de l'unité parrainée par cet organisme.

Le thème de cette campagne: "N'ayons pas peur de nous impliquer".

### Windsor

WINDSOR (CC) — Les élus municipaux ont délégué tous les employés à un cours de sécurité dans le secteur de la construction. Selon la loi, ce cours deviendra obligatoire pour tous les travailleurs de la construction.

Les membres du conseil municipal profiteront de la période de l'étude du budget pour analyser le projet de modification des parcelles. Le but est de changer les mécanismes de façon à pouvoir utiliser le 10 sous ou le 25 sous. Cette modification, si elle est autorisée par les élus, pourrait coûter environ 6.000 \$.

L'expo-vente du comité culturel de Windsor a connu un immense succès. Une vingtaine d'exposants ont participé à cette activité. "Il est difficile d'évaluer le nombre de visiteurs mais je peux dire qu'il y avait toujours une très bonne affluence au Centre communautaire", a commenté la présidente du comité culturel, Mlle Hélène Turgeon.

Les gagnantes des différents tirages sont Mélissa Roy, de Bromptonville, Céline Leblond, de St-Denis-de-Brompton, ainsi que Mariette Pelletier, Muguette Malenfant et Henriette St-Laurent de Windsor.

# Souper de la Chambre de Windsor sous le thème de l'agriculture

WINDSOR (CC) — Le prochain souper mensuel de la Chambre de commerce de la région de Windsor se tiendra le mercredi 5 décembre, à compter de 19 heures, au bar Le 55, situé à l'angle de l'autoroute 55 et de la route 249, près de Windsor.

"Notre prochain souper sera vraiment une occasion spéciale de rencontre pour tous ceux et celles qui s'intéressent de près ou de loin au monde agricole", de communiquer le porte-parole de la Chambre de commerce, M. Denis Morin.

Le titre de personnalité du mois sera décerné à M. Denis Desmarais, de la ferme Radial, près de Windsor.

La Chambre locale recevra aussi M. Jacques Jubinville, à titre de conférencier.

Cet agronome de profession, détenteur d'une maîtrise en économie, occupe le poste de conseiller régional en économie pour le compte du ministère provincial de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Il traitera de l'économie laitière.

# EXPOSITION

des produits SHARP

PHOTOCOPIEURS.  
MACHINES À ÉCRIRE  
CALCULATEURS.  
MINI-ORDINATEURS  
ET  
CAISSES  
ENREGISTREUSES



## A l'occasion du 10ième anniversaire de la compagnie SHARP

Équipement de bureau Elite (1974) vous invite à cette fameuse exposition.

## NOUVELLE TECHNOLOGIE...

c'est le temps de se familiariser.

Prix spéciaux pendant l'expo.

Les 4 et 5 décembre 1984 12h à 21h

MOTEL LE BARON Salle d'Armes "C"

Rafraîchissements Prix de présence.

## EQUIPEMENT DE BUREAU ÉLITE

(1974) INC.

2277 ouest, rue King, Sherbrooke, J1J 2G2  
(819) 569-5906

Succ. Theford Mines, 335-3540  
Granby, 372-7313

111754X

# la récolte de fleurimont

FRUITS & LÉGUMES inc.

# SUPER SPÉCIAUX D'OUVERTURE

JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS

en vigueur jusqu'au 3 décembre 1984

**KIWI**  
de Californie  
sac de 1 lb (environ 10 par sac) **99¢**

**ORANGES SUNKIST**  
#163, de Californie **149**  
2 douz.

**PAMPLEMOUSSES**  
DE FLORIDE **4 / 99¢**  
#32 blancs

**OIGNONS À BOUILLIR**  
du Québec **39¢**  
sac 10 lb le sac

**PATATES DU QUÉBEC**  
Sac de 20 lb **99¢**

**TOMATES**  
6/7 de Floride **69¢** kg ou **31** lb

**BISCUITS FEUILLES D'ÉRABLE** **259** kg **118** lb

**FROMAGE ANCO Camembert** **859** kg **390** lb



Maintenant plus de 3000 pieds carrés de surface.

- Variété dans les fruits et légumes des plus complète et des mieux agencée
- biscuits à la livre
- corbeilles de fruits (sur demande)
- stationnement facile

**FROMAGE ST-PAULIN**  
de Anco

**799** kg **363** lb

**FROMAGE CHEDDAR CANADIEN**  
blanc ou jaune

**599** kg **272** lb



**BIENVENUE À TOUS**

**OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE**

# la récolte de fleurimont

FRUITS & LÉGUMES  
Prop.: JEAN QUINTAL

**FACE AUX GALERIES QUATRE SAISONS**

1091, 13e Avenue, Sherbrooke  
(819) 566-7552



112250

## Découpage du territoire de la Commission scolaire de Magog

# Les parents rejettent le document de travail

par Louis Saint-Pierre  
**EASTMAN** — Lors de leur dernière réunion générale, les parents de l'école Val-de-Grâce d'Eastman ont rejeté le document de travail du ministère de l'Éducation qui propose un nouveau découpage du territoire de la Commission scolaire de Magog.

Le nouveau découpage aurait pour effet de priver l'école primaire d'Eastman de la clientèle scolaire des municipalités du village de Stukely-Sud et du Canton de Stukely-Sud. Les parents ont éga-

des de la population concernée.

M. André Latulippe, directeur de l'école Val-de-Grâce, a expliqué: "Les parents ont décidé de manifester leur désaccord et d'organiser une pétition parmi les payeurs de taxe du territoire et de la faire parvenir immédiatement au ministère de l'Éducation." M. Latulippe a ajouté: "Avec le découpage

proposé, nous perdrons la clientèle scolaire de Stukely village et Stukely-Canton, dont la majorité a toujours fréquenté notre école.

Cette clientèle serait rattachée à la commission scolaire de Waterloo et serait tenue à un plus grand déplacement pour se rendre à l'école. Elle devrait aussi s'adapter à un nouveau milieu physi-

que, humain et à une nouvelle démarche au niveau des apprentissages puisque chaque école utilise des méthodes qui lui sont propres, selon son projet éducatif."

"En outre, a-t-il poursuivi, une baisse de notre clientèle scolaire entraînerait une diminution dans la qualité des services puisque chaque enfant représente un quota d'ar-

gent qui nous est alloué et que c'est à partir

des taxes scolaires portance des ressources humaines et maté-

rielles accordées à l'école."

## Vallières a l'appui de ses militants

ASBESTOS — "Que le député ministériel du comté d'Arthabaska, M. Jacques Baril, s'efforce d'apporter, du mieux qu'il le peut, remède aux problèmes de la circonscription qu'il représente et qu'il cesse de jouer dans les plates-bandes du député libéral du comté de Richmond, M. Yvon Vallières!"

Tel est l'avertissement que l'Association libérale du comté de Richmond vient de servir à M. Baril, à la sui-

te des prises-de-bec qu'il a eues récemment avec M. Vallières. Selon le porte-parole de cet organisme, M. André Beaumier, M. Baril tente constamment d'amoindrir le travail de M. Vallières en pratiquant un patronage dépassé et en tentant de l'empêcher de faire entendre ses doléances à l'Assemblée nationale.

M. Beaumier rappelle que, le 6 novembre, M. Vallières a déposé à l'Assemblée nationale

des déclarations assermentées signées par les maires de plusieurs municipalités du comté de Richmond qui affirment que M. Baril a tenté d'intervenir dans des démarches qu'ils avaient entreprises auprès du ministre des Transports.

"Que M. Baril reste chez lui, comme reptile ou comme indépendant, selon son choix! L'Association libérale du comté de Richmond, elle, a toute confiance en M. Vallières", de déclarer M. Beaumier.



## Association libérale de Richmond Choix des délégués le 5 décembre

DANVILLE — C'est le 5 décembre que les membres de l'Association libérale

du comté de Richmond désigneront les 24 délégués qui les représenteront au congrès plénier que

le Parti libéral de Québec tiendra, les 1er, 2 et 3 mars, à Montréal. Le choix de ces dé-

légués, huit hommes, se déroulera à Dan-

ville, à la salle de la Légion royale canadienne. L'assemblée débutera à 19 h. 30.

## Chef de cuisine honoré

AYER'S CLIFF — C'est dimanche, à l'hôtel Méridien, à Montréal, que M. François Tourigny, chef des cuisines de l'auberge Ripplecove, un établissement hôtelier d'Ayer's Cliff dont la table a une réputation enviable, se verra remettre la médaille d'or que lui a valu le plat qu'il a soumis aux fines fourchettes qui formaient le jury, lors du 46e Salon culinaire du Québec. Les chefs les plus réputés de la province participaient à l'épreuve qui couronnait le Salon agro-alimentaire dont Montréal a été le théâtre à la fin d'octobre.

Outre la médaille d'or qu'il a mérité pour un plat préparé suivant les exigences de la cui-

sine traditionnelle, M. Tourigny a aussi mérité une médaille d'ar-

gent pour un plat inspiré par la nouvelle cuisine.

## Le péage prohibé

MAGOG (GP) — Comme à chaque année, la ville de Magog dispense les automobilistes du péage dans les stationnements de la municipalité afin de faciliter les achats du temps des Fêtes.

Par contre, cette générosité temporaire ne s'applique pas dans les rues munies de parcomètres dans lesquels il ne faudra pas oublier de glisser quelques sous pour éviter des contraventions coûteuses.

Les services municipaux rappellent par ailleurs que le stationnement dans les rues, entre minuit et 7h du matin, est strictement interdit pour permettre le déneigement des artères de la ville.

Le service de la voirie et la police municipale ont pour mandat de faire remorquer tout véhicule stationné la nuit, dans les rues.

## Valcourt en bref

VALCOURT (AJ) — L'aéroclub de Valcourt s'est doté ces jours derniers d'un nouveau chef instructeur dans la personne de M. Benoît Drouin, de Sherbrooke. M. Drouin est qualifié pour donner les cours I.P.R.

**CLINIQUE MEDICALE ROCK FOREST**

5182, boul. Bourque, Rock Forest, Qué. J0B 2J0

**NOUVEAU MEDECIN A ROCK FOREST**

**Dr Robert Provencher, MD, LMCC**

Le Dr Robert Provencher, MD, LMCC, admet de la Clinique médicale d'East Angus est heureux d'annoncer à ses patients et amis qu'il dispensera désormais ses services et soins à la Clinique médicale à Rock Forest.

Le Dr Provencher est originaire de Sherbrooke. Il a étudié à la faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke et a pratiqué deux ans à la salle d'urgence du centre hospitalier Hôtel-Dieu de Sherbrooke et six ans à la Clinique médicale d'East Angus.

Le Dr Provencher sera disponible pour consultation au cabinet et à la Clinique sans rendez-vous à partir du 3 décembre 1984.

Pour rendez-vous, téléphonez 864-4226

Heures d'ouverture de la Clinique sans rendez-vous:

Du lundi au vendredi	8:30 h à 22:00 h
Samedi	9:00 h à 17:00 h
Dimanche	9:00 h à 12:00 h

111777x

# VENTE 12 MOIS SANS INTERET

## MEUBLES APPAREILS MENAGERS AUDIO VIDEO EN INVENTAIRE

Achetés entre le 22 Novembre et le 8 décembre 1984

**ACHAT MINIMUM \$500**

COMPTE SUJET A ACCEPTATION par le service de crédit

### SURVEILLEZ LES ETIQUETTES VERTES

indiquant l'acompte minimum exigible

**Venez à WINDSOR au plus tôt pour un meilleur choix et de réelles économies chez**

## J.H. Morin & Fils Ltée

**79, St-Georges Windsor, Qué. (819) 845-2734**

### A COOKSHIRE PROMOTION SPECIALE

**Spécial VIDEO SYLVANIA VC 2230**

**\$569**

Quantité limitée.

**TELECOULEUR HITACHI**

Garantie 20 ans sur transistors

- 20 pouces
- Commande des couleurs
- Meuble en bois
- Garantie 3 ans pièces et service

**SPÉCIAL DES FÊTES 459<sup>95</sup>**

Quantité limitée

**MAGNETOPHONE A CASSETTE AVEC RECEPTEUR MF / PO RADIO FM / AM TRK-5360C**

- 1 circuit intégré
- 6 transistors
- 8 diodes
- Courant alternatif 120V, 60 Hz
- Courant continu 6V

(Pile 'D' x 4 piles ou l'équivalent)

**EXTRA SPECIAL 49<sup>95</sup>**

849<sup>ch.</sup>

**T-120 CASSETTE VIDÉO**

Sélection supplémentaire des plus récents films à tous les mois. Carte de membre gratuite à l'achat d'un vidéo.

**VIDEO HITACHI**

**4 programmes — 14 jrs**

- Contrôle à distance
- Garantie 2 ans sans frais
- Enregistrement 8 hrs
- Enregistrement instantané

VT-32

PRIX SPECIAL EN MAGASIN

Quantité limitée

Consultez les vrais spécialistes en électronique

Centre Electronique de Cookshire Inc.

(Prévoist T.V. service)

10, rue Bibeau, Cookshire Tél.: 875-3810

Nombres autres spéciaux en magasin

## FERNAND GAGNE

### CHANDAILS

Tout laine, laine et acrylique, encolure en V et autres. Un choix de modèles cardigan, avec boutons, et débardeur. Tailles: P.M.G. et XG.

40\$

A partir de

- Pantalons corduroy extensible et lavables, par Riviera
- Robes de chambre, style nouveau, Christian Dior
- Pyjamas Pierre Cardin et Mariner en tricot extensible, tailles P.M.G. et TG, chemises BVD, Leo Chevalier
- Choix de cravates hors pair.

Importations françaises

le minor

Si vous désirez l'ultra, vous serez épaté par cette qualité et la confection unique. Laine imperméabilisée. Couleurs: bleu, marine, écarlate, jaune et écru.

Un cadeau hors d'ordinaire.

Spécial de décembre

Rabais de 25% sur paletot de laine.

La place de l'homme d'aujourd'hui

111734X

FERNAND GAGNÉ

En face du Palais de justice, Stationnement municipal à l'arrière du magasin. N'oubliez pas de demander votre jeton gratuit lors d'un achat. Confection sur mesure et service de réparation.

182, RUE WELLINGTON NORD, SHERBROOKE, TEL: 562-9853

Pour contrer le projet de la MRC Memphrémagog

# Mouvement de protestations mis sur pied

par Michel Morin

**STANSTEAD** — Un mouvement de protestations vient de se créer dans les villes frontalières afin de contrecarrer le projet de restructuration scolaire tel que vu par les autorités de la MRC Memphrémagog.

Les membres de cette MRC adoptaient plus tôt cette semaine une résolution visant à demander au gouvernement du Québec de surseoir à son projet de restructuration scolaire, résolution qui aurait comme conséquence d'intégrer les institutions scolaires des villes frontalières au même territoire de la MRC Memphrémagog.

Les deux écoles primaires de Rock-Island et de Stanstead, qui regroupent la population étudiante des villes de Stanstead, Stanstead-Est, Rock-Island, Beebe et Ogden, font partie de la Commission scolaire de Coaticook et, aux dires de M. Gérard Ruet, directeur des deux écoles, il ne saurait être question d'apporter un chan-

gement à cette politique.

Considérant que les autorités de la MRC de Memphrémagog faisaient montre d'ingérence dans ce dossier, M. Ruet croit que la volonté de la population des villes frontalières doit être respectée.

« Nous avons tenu une consultation sur cette question auprès de la population en octobre 1983 et il est clairement ressorti de ce sondage que les parents désirent rester

avec la Commission scolaire de Coaticook. Une réunion du comité des villes frontalières a été tenu cet après-midi (hier) et une lettre sera acheminée au bureau régional du ministère de l'Éducation pour leur faire part de notre prise de position », d'indiquer hier, lors d'une conversation téléphonique, M. Ruet.

### Pétition

Afin de démontrer clairement leur opposition au projet, les résidents des villes frontalières seront appelés

cette fin de semaine à signer une pétition.

« Nous voulons dé-

montrer que notre population ne veut rien savoir de ce projet, que

nous voulons continuer d'opérer avec la Commission scolaire de

Coaticook. Cette pétition vise justement à démontrer à la MRC

Memphrémagog notre position », d'ajouter M. Ruet.

## Une Américaine subit de graves blessures

**STANSTEAD** — Une dame dans la cinquantaine a subi des blessures assez sérieuses au bassin lorsque l'automobile conduite par son époux a raté une courbe de l'autoroute 55, à quelques kilomètres de Stanstead, et a plongé dans un fossé.

La victime, Mme Joan Wickham, qui demeure à North Windham, dans l'état du

Maine, a été transportée au centre hospitalier de Newport, dans l'état du Vermont, par

les ambulanciers de la maison Ambulance Stanstead. On ne craint pas pour sa vie.

Son époux, Arthur, a subi des coupures peu profondes au visage. Il a pu quitter le centre hospitalier de Newport après y avoir reçu les premiers soins.

L'accident qui est

survenu à 13 heures, hier, a causé des dommages très élevés à la voiture qui transportait les blessés.

Ce sont les agents Michel Breault et Alain Pelletier, du détachement de Coaticook de la Sûreté du Québec, qui ont été mandés sur les lieux.

## Service de garderie en mai aux Villes frontalières

Les municipalités de Rock-Island, Stanstead et Beebe, auront accès à un service de garderie à compter du mois de mai.

Cet échéancier a été fixé par l'équipe du projet Chantier-Québec, Villes et villages de demain, qui a reçu récemment une subvention de 40 000 \$ du ministère

des Affaires sociales, aux fins de créer une garderie.

Selon le permis obtenu, 40 places seront disponibles pour des enfants de cinq ans et moins, dont 10 plus particulièrement pour les pouspons.

Actuellement, l'équipe du projet travaille à dénicher un local.

### SPECIAUX DU MIDI

**CUISINE VIETNAMIENNE \$325**

### SPECIAL DU DIMANCHE

Soupe tonkinoise  
Rouleau impérial  
Brochette de porc, poulet et boeuf  
Crevettes panées  
Dessert  
Café ou thé

**5.95**

5 h.p.m. à 11 h.p.m.

### Au Petit Saigon

Cuisine vietnamienne  
968, Galt ouest (coin Kingston)  
Réservation: 566-7663  
Le meilleur restaurant vietnamien à Sherbrooke.  
Salle à manger agréable.  
Apportez votre vin.

1113522

### MISE AU POINT

Dans notre annonce "Vente d'un Jour" parue dans La Tribune du 30 novembre, en page D-8, veuillez noter que le numéro de stock de l'Ensemble de ski Targa est 33181; les numéros 33180 et 33182 r.e. correspondent pas à cet ensemble, et ne sont donc pas disponibles à ce prix.

Nous nous excusons auprès de notre clientèle pour ce malentendu regrettable.

Sears Canada Inc. 112464



Adaptable à tous les ordinateurs!  
L'imprimante **EPSON** de chez D.O.S.



**RX-80™**  
L'imprimante personnalisée

- 100 cps
- 80 colonnes
- choix de 128 jeux de caractères
- 6 modes graphiques par points

En spécial à **399\$**

**RX-80 F/T™**  
L'imprimante économique

- 100 cps
- alimentation du papier par friction/traction
- graphiques

En spécial à **499\$**

**D.O.S. LTÉE**  
Le seul distributeur à Sherbrooke et la région de tous les produits **EPSON**

**1578, King O.**  
**821-2236**

**NOUS EN AVONS UNE POUR VOUS!**

**DRUMMONDVILLE**

1160, Boul. Lemire  
J2B 6W4

(819)  
**472-3317**

# HAGGERTY MACK

**AU COEUR DU QUEBEC**

**ROCK FOREST**

4359, boul. Bourque  
Sherbrooke  
J0B 2J0

(819)  
**564-5050**



Série DM




Pierre Lacroix



SUPER-LINER

**L'AVENIR DE L'INDUSTRIE C'EST MACK**



**L'ECONOMIE C'EST MACK**



ULTRA-LINER



L.E. (Baz) Allard



MID-LINER

la tribune l'amiante, le centre du québec, les bois francs

# Investissement de 15 millions \$: début des opérations de Cascades PSH en mars

par Gérald Prince

**DRUMMONDVILLE - La compagnie Cascades PSH de Drummondville entrera en opération en mars 1985.**

C'est l'annonce faite hier par M. Bernard Lemaire, président de la compagnie, au moment où le gouvernement fédéral, par le biais de l'Office canadien pour un nouveau industriel (OCRI) annonçait hier une subvention de l'ordre de 2,4 millions \$ pour la réalisation de ce projet.

La subvention au nom de son gouvernement, en précisant que les investissements de Cascades dépasseraient 15 millions \$ et créeraient environ 107 nouveaux emplois en trois ans. Il a signalé également que l'avantage non-négligeable de cette compagnie, ce sera de remplacer des importations.

C'est le député conservateur Jean-Guy Guilbault qui a annoncé

Le président Lemaire a apporté des précisions. Outre l'ouverture

qui devrait se faire en mars 1985, Cascades PSH constitue une première pour le groupe Cascades, parce que ce sera la première fois que cette entreprise fait sa propre mise en marché auprès de la clientèle sans passer par des intermédiaires.

De plus, M. Lemaire s'est dit enthousiasmé de revenir à Drummondville, sa ville natale, après avoir passé 20 ans à oeuvrer à Kingsey-Falls. Le groupe Cascades a déjà fait l'acquisition de deux industries drummondvilloises, les In-

novations Réal Lemaire (fabricant de Plasticchange) et Canada Indust-foam.

M. Lemaire compte beaucoup sur l'avenir de Cascades PSH, allié à la compagnie française Béghin-Say.

Il est tellement enthousiaste qu'il prévoit déjà un agrandissement à l'usine de la rue Farrell, qui n'est pas en opération. Les investissements de Cascades PSH seront de l'ordre de 20 millions \$ et son produit sera offert en vente au Canada et dans le nord-est des États-Unis.

"Nous avons la possibilité de faire des exportations aux États-Unis, a-t-il dit, puisque nos compétiteurs sont des filiales de multinationales américaines". "De plus, a-t-il continué, le taux de change nous favorise". M. Lemaire a expliqué que dans ce champ d'activités, la compétition est féroce, mais qu'il a confiance aux connaissances et à l'habileté des représentants de la compagnie française Béghin-Say, dont le dynamisme l'a frappé.

Cascades-PSH fabriquera des serviettes sanitaires, des couches et du matériel hospitalier. Sa mar-

que de commerce n'est pas encore choisie.

Pour sa part, le maire Serge Ménard s'est réjoui de l'implantation de Cascades-PSH. Il a commenté qu'il s'agit là "du début d'une nouvelle génération d'activités manufacturières, celle des biens hospitaliers", ce qui ne peut être que bénéfique à des investissements futurs à Drummondville.

Cascades avait acheté la très vaste usine de Moduline et de Securitech en février 1983. Le gouvernement du Québec a déjà annoncé une subvention de départ de 2,6 millions \$ en août 1984.

## Projet de recherches et agrandissement chez Venmar

**DRUMMONDVILLE (RJ) - La société Venmar Inc., une entreprise manufacturière de systèmes de ventilation solidement implantée à Drummondville, vient d'entreprendre un projet de recherches pour l'amélioration de sa gamme de produits et procédera prochainement à un agrandissement de 8.000 pieds carrés de son usine de la rue Haggerty, dans le parc industriel.**

Pour ces deux phases, la compagnie Venmar Inc. s'est vu attribuer deux subventions fédérales totalisant 357.862 \$ à la suite des demandes faites auprès de l'Office canadien pour un nouveau industriel (OCRI). L'annonce de ces subventions a d'ailleurs été faite officiellement hier par le nouveau député fédéral du comté de Drummond, M. Jean-Guy Guilbault.

### Projet de recherche

Le député Guilbault a précisé que la première subvention de 122.362 \$ permettra à la société Venmar Inc. de mettre au point un système de contrôle électronique pour appareil de ventilation. Les coûts reliés à ce projet de recherche et de développement d'une durée de 18 mois devraient s'élever à 235.213 \$.

"Cette subvention servira également à l'amélioration de nos divers produits, au contrôle des prix et permettra de doubler la superficie de notre département de recherche", a fait savoir le président-directeur-général de Venmar Inc. M. Richard Bourbeau.

### Agrandissement

La deuxième contribution de l'OCRI permettra à l'entreprise d'agrandir son usine pour une meilleure



Jean-Guy Guilbault

re localisation des équipements, la réfection des lignes de montage et pour assurer une meilleure productivité.

La réalisation de ce projet devrait susciter des investissements de 815.000 \$ et amener la création de 25 nouveaux emplois au cours des trois prochaines années. L'ensemble des travaux devraient être complétés au printemps 85.

Dans un dernier temps, M. Bourbeau a tenu à souligner que Venmar Inc. a réalisé des ventes très intéressantes depuis un an, à la suite de la mise en marché du système Econair 25.

Incluant la forte période de production, Venmar Inc. a maintenu une moyenne hebdomadaire d'environ 50 employés au cours de la dernière année.

## Voleur filmé sans le savoir

**DRUMMONDVILLE - Vedette d'un film, un jeune homme de Drummondville sera bientôt cueilli par la police, si ce n'est déjà fait.**

Le jeune homme s'est présenté hier matin dans un dépanneur du boulevard Lemire, sans se douter qu'il était filmé par le système de sécurité en fonction dans le dépanneur.

Non cagoulé, mais armé d'un couteau, le suspect a, après avoir réclamé du chocolat, demandé de lui remettre le contenu de la caisse, soit environ 480 \$.

Le film a été remis à la police qui n'a eu aucune difficulté à faire identifier la vedette bien malgré elle. Son arrestation serait imminente.

## Projet de HLM à Coleraine: importante étape franchie

**COLERAINE (PS) - Le projet de construction d'un ensemble d'habitation à loyer modique (HLM) comprenant onze unités, dans la municipalité de Coleraine, a franchi une importante étape au cours des derniers jours.**

En effet, la Société d'habitation du Québec (SHQ) a procédé à l'ouverture des soumissions relatives à la concrétisation du projet. Sept contracteurs ont déposé des cotations mais seulement six ont été retenues, l'une d'entre elles n'étant pas conforme aux exigences requises.

Les soumissions valides varient de 363.798 \$ à 432.890 \$ pour la construction des onze logements de deux chambres à coucher qui seront regroupés dans un seul bâtiment de deux niveaux, ossature de bois, dalle sur sol. La plus basse cotation appartient à la firme Construction Cloutier et Fils Inc. de Lac-Mégantic.

Des pourparlers se sont amorcés entre des représentants de la SHQ et l'entrepreneur de Lac-Mégantic dans le but d'étudier la possibilité de diminuer les coûts du fait que, présentement, ils sont quelque peu supérieurs au budget alloué par le Conseil du Trésor. Le coût unitaire devrait se situer à environ 32.000 \$ alors qu'il se chiffre actuellement à 33.073 \$.

Un porte-parole de la SHQ a précisé à La Tribune que le projet n'était pas compromis pour autant. Selon lui, cette situation se produit à l'occasion. "Habituellement, nous réussissons à trouver un terrain d'entente."

Il prévoit même le début des travaux pour le mois de mars prochain. Le nouveau HLM sera situé aux abords de l'avenue Proulx, près de l'église paroissiale, et sera réservé aux personnes à faible revenu, âgées de plus de 60 ans.

## Opération "Nez rouge"

# "Je ne suis pas intéressé à m'imposer"

—le commandant Terrence Liston

par Stéphane Lavallée

**VICTORIAVILLE - De passage dans la région, le brigadier-général Terrence Liston, commandant du 5<sup>e</sup> Groupe-brigade du Canada, basé à Valcartier, a accepté de plein gré de rencontrer des membres du groupe d'opposition à la tenue de l'exercice "Nez rouge" dans les MRC d'Arthabaska, de l'Érable et de l'Amiante, en janvier prochain.**

A ceux qui lui reprochaient de ne pas avoir consulté la population avant de décider de tenir cet exercice militaire dans la région, le commandant Liston a déclaré qu'il avait fait "un énorme effort d'information". "Je pense qu'on a fait notre possible pour mettre les gens au courant", dit-il.

### Partout sans permission?

"C'est moi qui décide où on va, affirme Terrence Liston, et je ne suis pas intéressé à m'imposer, je ne connais même pas mes droits juridiques pour le faire." Il répliquait alors aux propos d'un opposant qui signalait que les militaires pouvaient légalement s'aventurer où ils veulent, même si les résidents

voulaient leur refuser un droit de passage.

L'exercice "Nez Rouge" des Forces armées canadiennes impliquera le déplacement, entre les 18 et 26 janvier prochain, de quelque 4.000 militaires et un millier de véhicules.

### Débat public

Réclamant un débat public sur la question, afin "d'aller au fond des choses", les opposants ont obtenu du brigadier-général l'engagement de participer à un débat à la télévision communautaire de Victoriaville ou dans une école de la région. "Je me porte volontaire, a déclaré Terrence Liston, mais je n'aime pas les débats malhonnêtes, lorsque qu'on me tend des pièges."

Or, il est apparu évident au cours de la rencontre informelle de plus d'une heure que, de part et d'autre, on recherche la paix avec des moyens différents. Le commandant Liston a refusé, à tout moment, de remettre en cause la politique canadienne en la matière. "La première priorité, dit-il, c'est la paix chez-nous et dans le monde. Il faut

pour cela des ressources et des énergies. Les militaires sont les fils et les filles de vos parents, a-t-il poursuivi, ce sont des gens qui sont allés à l'école avec vous. Ils sont à

prête très bien aux exercices. Je ne peux pas aller dans le Grand Nord, ce ne sont pas les problèmes qu'on veut et aller au Nouveau-Brunswick, ça coûterait une fortune."



Le commandant Terrence Liston

### Consultation

vos services, payés par vos taxes et leur mission, leur stratégie, provient de votre gouvernement."

"J'accepte difficilement qu'on veuille faire une distinction entre l'armée canadienne et la paix, c'est notre mission", affirme Terrence Liston.

### Défi en terrain inconnu

Invité à justifier le choix de la région du centre du Québec pour tenir l'exercice "Nez Rouge", plutôt que de retourner au même endroit que de l'an passé, dans la région de Montmagny, le commandant des Forces armées a invoqué qu'il fallait à ses hommes "un nouveau défi sur un terrain inconnu".

Rappelant les engagements du Canada envers la Norvège, Terrence Liston a signalé qu'il trouvait, dans la région des Bois-Francs, un territoire semblable à celui du nord du pays allié. "Il faut se pratiquer dans un territoire où il y a des routes, des montagnes, de la neige, argente-elle. Ici, le réseau routier se

## Maintien de la paix: le Canada doit jouer les pompiers

**VICTORIAVILLE (SL) - Le brigadier-général Terrence Liston, commandant du 5<sup>e</sup> groupe-brigade du Canada qui effectuera les manœuvres de l'exercice "Nez Rouge" dans la région des Bois-Francs en janvier prochain, estime que la politique de maintien de la paix soutenue par le Canada contraindrait les militaires "à faire les pompiers", mais qu'il s'agit là, à son avis, du "seul espoir de sécurité et de survie".**

Présentant un exposé sur le désarmement, et plus particulièrement sur la stratégie canadienne, devant les membres du club Optimiste de Victoriaville, le commandant Liston a témoigné de la difficulté de choisir "une stratégie réaliste de paix". Selon lui, la politique du Canada vise tout au moins à "empêcher la guerre".

"Il a rappelé le rôle de maintien de la paix joué par les "casques bleus" à Chypre. "On fait notre possible et on joue un rôle de pompier", dit-il. "Je pense que c'est de cette façon-là, affirme le commandant, qu'on va, à la longue, diminuer les tensions.

Promu au grade de brigadier-général du 5<sup>e</sup> groupe-brigade du Canada et de la base militaire de Valcartier en juillet 1983, Terrence Liston dirige environ 10.000 hom-

mes et il gère un budget annuel de 200 millions \$.

### Trois hypothèses

Dans son allocution, il signalait à ses hôtes les trois hypothèses envisageables pour maintenir la paix. A son avis, la dissuasion nucléaire s'avère efficace, peu coûteuse, mais à la fois terrifiante. L'armement conventionnel oblige d'autre part, croit-il, à multiplier les effets et les budgets militaires. Finalement, affirme Liston, le désarmement unilatéral est certes peu coûteux, mais "il mène inévitablement à l'agression et à la guerre".

Le commandant a profité de son discours pour dénoncer "la solution pacifiste" qui représente, selon lui, une incitation à l'agression de la part de l'envahisseur. A son avis, "le désarmement unilatéral n'encourage pas la paix" et il écarte cette thèse.

Toutefois, questionné par l'assistance, Terrence Liston a admis que les pacifistes sont "très sincères" dans leur démarche.

"Il n'y a pas de solution facile et immédiate, soutient-il. La seule serait peut-être l'instauration d'un gouvernement mondial", croit-il, tout en disant de ne pas vraiment y croire.

## ...en bref

### Centre du Québec

#### Personnes handicapées

**DRUMMONDVILLE - Les personnes handicapées font pression auprès de l'hôtel de ville pour obtenir des améliorations en leur faveur lors des rénovations du Centre**

culturel. L'Association des parents d'enfants handicapés offre même son assistance aux comités d'études et aux professionnels chargés des plans et devis.

#### SIDAC: réintégration

Après pourparlers, le Conseil de Drummondville a réintégré la SIDAC du quartier St-Joseph dans le plan d'étude confié à la firme Da-

niel Arbour et Associés. Cette position fait suite à une recommandation favorable du Comité d'urbanisme.

#### Pétition contre

Une soixantaine de résidents de la rue Surprenant ont signifié, par pétition, leur opposition à l'aménagement d'un stationnement à la place de deux maisons, sises en face de l'édifice Surprenant. Ils

craignent la dévaluation de leur propriété, l'augmentation des accidents et la hausse de l'apport commercial dans le secteur résidentiel.

#### Nouveau local

**DRUMMONDVILLE - L'Atelier du logement communautaire des Bois-Francs changera de local à compter du 15 décembre. Elle aménagera ses nouveaux bureaux au**

945 de la 120<sup>ème</sup> avenue, dans le quartier sud. Ce changement était rendu nécessaire pour le besoin d'agrandissement de l'Atelier.

### Bois-Francs

#### Clientèle en baisse

Selon les prévisions du ministère de l'Éducation, la clientèle aura tendance à diminuer au CEGEP de Victoriaville d'ici la fin des années 80. On prévoit 1.399 étudiants en 1990 alors qu'on en dénombre actuellement environ 1.900.

Le problème d'espace continuera donc à se poser puisque le collège a d'abord été conçu pour accueillir moins de 1.000 étudiants.

#### Sociétés d'agriculture

L'assemblée annuelle des sociétés d'agriculture du comté et du district d'Arthabaska aura lieu le 5 décembre au pavillon du centenaire sur les terrains de l'exposition de Victoriaville.

La réunion débutera à 10 heures par l'assemblée du comté.

## Le SEUIL

SERVICE D'AIDE AUX HOMMES EN DIFFICULTE DE COUPLES  
821-2420



La construction d'un centre communautaire est en marche à Bromptonville, dans le but de desservir la population toute entière.

Samedi, le 8 décembre 1984, de 9:00 à 18:00 heures, suivez le déroulement du

### radiothon

C.H.L.T. radio centre communautaire de Bromptonville, en écoutant C.H.L.T. Radio 63

Pour vos dons, appelez 846-2781

5 téléphonistes prendront vos appels.

## Pour assurer la relance du Québec "S'imposer sur le plan international"

— Pierre Lortie

JONQUIERE (PC) — Pour assurer sa croissance économique et, par ricochet, sa survie, le Québec doit s'imposer sur le plan international. Il doit poursuivre la même stratégie que la Suisse, la Hollande et la Corée et s'ouvrir résolument au monde.

Voilà le message qu'a livré hier le président et chef de la direction de la Bourse de Montréal, Pierre Lortie, dans le cadre d'un dîner-conférence au Salon du placement et des services professionnels de Jonquière.

"L'histoire nous enseigne que les petits peuples, et nous en sommes un, ne survivent que dans la mesure où ils s'imposent internationalement", a dit le conférencier.

Du même souffle, il a rappelé ses convictions profondes à l'égard de l'avenir économique du Québec. Dans son esprit, c'est l'entrepreneur qui saisit les opportunités, qui décèle les besoins, qui défie l'ordre établi, qui est à la base de la croissance.

Parlant des dégâts de la récession, le conférencier a noté que la chute du produit national brut du Canada avait été le double de celle enregistrée aux

Etats-Unis et six fois plus prononcée que la baisse au Japon.

Par ailleurs, les dommages de cette récession ne sont pas encore réparés. C'est la situation de l'emploi qui est la plus dramatique.

Ainsi, en juillet 1981 le Québec comptait 2.711.000 emplois. Trois ans plus tard, on en dénombre 2.709.000. C'est donc dire que le Québec n'a pas recréé les emplois qu'il avait perdus durant la récession.

Par comparaison, l'Ontario pour la même période a une meilleure performance: elle comptait 4.212.000 emplois en juillet 81 et 4.260.000 en août 1984.

La question qu'il faut se poser, selon M. Lortie, est de savoir pourquoi la contraction de l'emploi a été plus sévère au Québec que dans l'ensemble du Canada.

En fait, c'est la sous-capitalisation de nos entreprises qui constitue la véritable source des difficultés. Tout au long des années 70 et particulièrement depuis 1977, les entreprises canadiennes ont eu tendance à s'endetter davantage et à manquer de liquidités.

A ce problème de sous-capitalisation des entreprises s'ajoute celui de la disparition de la protection tarifaire qui rendra le marché plus concurrentiel.

Ainsi, dans trois ans, 65 pour cent des marchandises importées des Etats-Unis seront libres de droit et le tarif moyen sur un autre 25 pour cent des importations sera inférieur à cinq pour cent.

Selon le président de la Bourse de Montréal, cette libéralisation des marchés sera lourde de conséquences.

"Généralement, dit-il, ce sont les entreprises les mieux capitalisées qui survivent à ces transformations, et établissent leur hégémonie".



Pierre Lortie

## A travers le pays

### • Grève chez Eaton

Quelque 1.500 employés de six magasins Eaton du sud de l'Ontario ont déclenché la grève vendredi. Il s'agit pour Eaton d'un premier arrêt de travail depuis sa fondation il y a 115 ans.

Il s'agit par ailleurs d'une nouvelle tentative du syndicat des employés de commerce au détail et de gros ainsi que des magasins à rayons d'en arriver à la signature d'une première convention collective dans ce genre d'entreprises.

Les dirigeants syndicaux ont indiqué qu'ils étaient prêts à attendre aussi longtemps qu'il le faudrait pour obtenir cette première convention. Un porte-parole de la compagnie a répliqué qu'Eaton était prêt à tenir le coup pendant un bon moment.

### • Trafiquants démasqués

KINGSTON, Ontario (PC) — La Sûreté provinciale de l'Ontario a fait savoir, vendredi, qu'au moins 30 personnes ont été appréhendées pour trafic de stupéfiants, à la suite d'une enquête qui a duré 18 mois.

Le caporal Ken Christopherson a précisé en conférence de presse que, en plus de la Sûreté provinciale, la GRC, le FBI et la police de l'Etat de New York ont participé à l'enquête.

Parmi les individus arrêtés, trois sont de Kingston, 11 de Gananoque et 16 de l'Etat de New York.

Règle générale, a déclaré le caporal Christopherson, les Canadiens achetaient de la cocaïne des Américains et leur vendaient des méthamphétamines.

Les drogues franchissaient la frontière du fleuve Saint-Laurent dans des bateaux extrêmement rapides, semant les douaniers dans le dédale des Mille-Iles.

### • Penthouse devant juge et jury

OTTAWA (PC) — Me Hilary McCormack, adjointe au procureur de la couronne, a annoncé son intention en Cour provinciale, vendredi, de procéder par voie de mise en accusation dans la cause d'obscénité du distributeur d'Ottawa du magazine Penthouse.

Une telle procédure entraîne une peine maximale de deux ans de prison. Si la couronne avait procédé par voie de conviction sommaire, au contraire, la peine maximale n'aurait été que de \$500 d'amende.

La société National News et son vice-président ont choisi un procès devant un juge et un jury. La date de l'enquête préliminaire sera fixée le 3 décembre prochain.

Le numéro incriminé de Penthouse est celui de décembre, qui fait voir des femmes suspendues à des arbres.

### • Pornographie infantile

OTTAWA (PC) — Le ministre Perrin Beatty a déclaré, vendredi, qu'il va consulter le public avant de modifier la Loi des douanes, afin de connaître son opinion sur l'ouverture du courrier.

Une telle façon de procéder, a noté le ministre du Revenu, permettrait peut-être de mettre un frein à l'importation de pornographie infantile.

En vertu de la loi actuelle, les lettres ne peuvent pas être ouvertes, à moins que la permission ne soit donnée par le destinataire. Ce qui permet l'expédition de pornographie, a signalé le ministre.

### • Un verre mortel

BROCKVILLE, Ont. (PC) — William Ellis est mort et six de ses amis ont pris le chemin de l'hôpital, jeudi après avoir pris un verre suite à une visite au salon funéraire où reposait la dépouille mortelle d'un ancien confrère de travail de la Dancy Milk Trucking Co.

Tous ont bu à une même bouteille, ignorant qu'il s'agissait d'alcool méthylique, un poison puissant.

C'est Mme Ellis qui a conduit son mari à l'hôpital, après l'avoir trouvé inconscient.

Vendredi, la police cherchait toujours à établir d'où venait le produit mortel, que l'on utilise comme anti-gel et comme dissolvant mais qui peut facilement être identifié à de l'alcool de consommation.

### • Secousse sismique

FREDERICTON (PC) — Une secousse sismique d'une amplitude de 4.0 sur l'échelle Richter a été ressentie dans le centre du Nouveau-Brunswick tôt vendredi matin.

Un porte-parole du ministre fédéral de l'Energie, des Mines et des Ressources à Ottawa, où tous les séismes sont enregistrés, a précisé que le tremblement de terre s'est produit à 01h54 HNA.

### • Austérité à Radio-Canada

TORONTO (PC) — Le président de la société Radio-Canada, M. Pierre Juneau, souhaite que les émissions d'information ne soient pas touchées par les réductions budgétaires prévues à la société d'Etat.

Dans un document qu'il devait lire vendredi soir, lors d'un discours au Québec, M. Juneau dit estimer que ce type d'émissions "ne devrait pas faire partie des projets de réduction des dépenses", elles font partie des services qui font la renommée de Radio-Canada.

Dans les faits, a-t-il dit, la programmation pour les émissions d'information francophones devrait être augmentée.

"Nous travaillerons là-dessus, mais je suis certain que vous comprenez que les circonstances m'empêchent de faire des promesses précises", indique M. Juneau.

# Performance surprenante de l'économie canadienne

OTTAWA (PC) — L'économie canadienne a réalisé durant le troisième trimestre une performance surprenante aux yeux de nombreux observateurs, mais la situation ne devrait pas se répéter au dernier trimestre.

Au cours de cette période de trois mois, l'économie a connu un taux de croissance annuelle de 7.6 pour cent et un surplus commercial pour les biens et services avec l'étranger de \$688 millions, selon les données publiées vendredi par Statistique Canada.

Pour le ministre des Finances Michael Wilson, "il s'agit d'une performance très encourageante, et nous en sommes très heureux".

La valeur du produit national brut — la valeur de l'ensemble des biens et services produits au pays — a plus que doublé par rapport au taux annuel de 3.2 pour cent des deux trimestres précédents. Il est aussi quatre fois supérieur à celui enregistré durant la même période aux Etats-Unis.

Ces données indiquent également que l'économie canadienne affichera une croissance de plus de 4.5 pour cent pour l'année 1984, même si le dernier trimestre ne devait pas comporter de croissance. Ce chiffre est donc supérieur au 4.2 pour cent avancé par le ministre Wilson dans son énoncé économique du 8 novembre.

Le Canada démontre également un surplus, le quatrième de suite, dans sa balance de paiements. Ainsi, à l'exception d'un petit déficit au troisième trimestre de 1983, il s'agit du neuvième trimestre de suite à marquer un tel surplus.

Cela est particulièrement encourageant pour un pays qui a connu une décennie de déficits chroniques avec son commerce extérieur.

Les économistes sont cependant d'avis que le quatrième trimestre ne sera pas aussi spectaculaire et soulignent que certains indicateurs économiques laissent déjà voir un essoufflement de la croissance.

Le ralentissement prononcé de l'économie américaine ces derniers temps risque de diminuer la demande pour les produits canadiens dans ce pays. Or, la vente de véhicules et de pièces de voitures aux Etats-Unis est largement responsable de la croissance économique et commerciale du Canada.

Le pays devra donc trouver d'autres stimulants pour son économie, mais il y a peu de chances qu'il puisse compter sur son propre dynamisme pour maintenir sa croissance.

Selon M. Anselm London, du Conference Board du Canada, "il est temps de se rendre compte que la situation n'est pas si rose que cela".



Michael Wilson

## Assurance-chômage 646 millions \$ de prestations en septembre

OTTAWA (PC) — Le gouvernement a versé en septembre un montant global de \$646 millions en prestations d'assurance-chômage, soit une diminution de 16.9 pour cent par rapport aux \$778 millions versés en août, selon les données publiées vendredi par Statistique Canada.

Cette somme représente également une baisse de 2.5 pour cent par rapport à la même période l'an dernier.

Un porte-parole de l'organisme a indiqué que le nombre de bénéficiaires a baissé de sept pour cent de août à septembre, et de 1.2 pour cent par rapport à septembre 1983.

Le taux de chômage a cependant atteint 11.8 pour cent en septembre, alors qu'il était de 11.2 pour cent en août, et de 11.3 pour cent en septembre 1983. Le porte-parole a estimé

que la baisse du nombre de bénéficiaires, malgré un taux de chômage plus élevé, pouvait s'expliquer par l'augmentation du nombre de personnes qui ont épuisé leur période de prestations.

Le fait qu'un certain nombre de personnes aient décidé de ne pas chercher présentement de travail, que ce soit pour des raisons personnelles ou financières, peut avoir fait diminuer la main-d'œuvre disponible et con-

tribué ainsi à diminuer le pourcentage de chômage. Au cours des neuf premiers mois de 1984, le gouvernement a versé \$7.6 milliards en assurance-chômage, soit une baisse de 4.5 pour cent par rapport à la période correspondante de 1983. Le nombre de demandes de prestations reçues durant les neuf premiers mois de 1984 a augmenté de 0.1 pour cent par rapport à 1983, pour atteindre 2.4 millions.

## "Cruauté au lieu de la civilité"

— Nickelt Belt

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral doit revenir sur sa décision de couper quelque \$300 millions des budgets de l'assurance-chômage, a soutenu, hier, le critique néo-démocrate en matière d'emploi M. John Rodriguez.

Selon le député de Nickel Belt, les conservateurs avaient promis une nouvelle ère de civilité, de consultation et de générosité pour ensuite appliquer "la cruauté au lieu de la civilité et des coupures arbitraires au lieu de la consultation".

Aux Communes, M. Rodriguez a illustré ces coupures au moyen d'un exemple très proche du premier ministre, soit la fermeture des installations de Sidbec-Normines dans le comté de M. Mulroney.

Les quelque 400 travailleurs qui y perdront leur emploi devront

certaines personnes sans travail.

Le gouvernement prétend que les personnes dont les prestations seront ainsi coupées retourneront au travail, a soutenu M. Rodriguez, mais des fonctionnaires ont estimé que 60 pour cent des personnes ainsi touchées n'ont pas d'autre emploi.

"Les victimes du gros des coupures sont non seulement des chômeurs, mais ce sont souvent ceux qui travaillent depuis très longtemps et ont payé leur juste part de prestations d'assurance-chômage, ceux qui ont

difficilement accès à de nouveaux emplois ou ceux qui ont accepté de prendre une retraite anticipée pour permettre à un jeune de se

trouver un emploi", a soutenu M. Rodriguez.

Le député a donc demandé que le gouvernement suspende toutes ses coupures au système d'assurance-chômage jusqu'à ce que les représentants de tous les groupes intéressés, y compris les chômeurs, puissent participer à une étude sur les objectifs et l'impact de ces décisions.

## 700 inspecteurs de plus Le projet soulève la colère au CTC

OTTAWA (PC) — Le projet du gouvernement conservateur d'embaucher 700 inspecteurs additionnels pour enquêter sur les bénéficiaires des prestations d'assurance-chômage a soulevé l'ire du Congrès du travail du Canada.

Le président du CTC, Dennis McDermott, a accusé le gouvernement Mulroney de harceler les chômeurs en faisant appel à un "régiment de chiens policiers" d'une part, alors que d'autre part, il protège des entreprises commerciales en les aidant à payer moins d'impôt.

"Nous jugeons disgracieux ces normes différentes, surtout de la part d'un gouvernement qui s'est fait élire en promettant d'instaurer une nouvelle justice et de faire preuve de compréhension, de compassion et de pratiquer la consultation, affirme M. McDermott dans un communiqué de presse.

"Les personnes qui sont en chômage sans qu'elles y soient pour quelque chose seront harcelées et poursuivies devant les tribunaux, tandis que les multinationales et entreprises commerciales seront traitées avec des gants blancs et

bénéficieront de l'immunité pour évasion fiscale.

M. McDermott donnait la réplique aux propos tenus récemment par le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, Flora MacDonald, et son collègue du Revenu, Perrin Beatty.

Mme MacDonald a dit que les investisseurs additionnels, s'ils sont embauchés, aideront les chômeurs à se trouver un emploi tout en vérifiant s'ils ont droit aux prestations d'assurance-chômage.

Pour ce qui est du ministre du Revenu, il a annoncé récemment que son ministère fournira un aperçu de sa politique à venir aux compagnies qui s'interrogent sur l'impact fiscal sur de nouvelles activités économiques - ne serait-ce que pour s'enquérir sur la façon d'éviter de payer des impôts.

## Menace de grève atténuée

OTTAWA (PC) — La menace d'une grève dans le service postal s'est atténuée jeudi après que le processus de conciliation ait été prolongé jusqu'au 14 décembre.

La prolongation de deux semaines a été accordée par le ministre du Travail Bill McKnight à la demande du conciliateur Stanley Hartt, qui avait été invité le mois

dernier à faciliter les négociations entre Postes Canada et le Syndicat canadien des postiers.

Le syndicat, qui représente les 23.000 postiers du pays, pourra légalement débrayer au cours de la semaine suivant la remise du rapport du conciliateur au ministre du Travail.

### Woolco CORRECTIONS

dans notre cahier publicitaire "On croit encore au Père Noël" inséré dans La Tribune du samedi 1er décembre 1984.

**Page 4-** Article "D", Casserole à revêtement Silverstone, le modèle 25 cm à 27.96, non disponible.

**Page 5-** Seau à glace, nous vous offrons l'un modèle similaire à 12.88

**Page 8-** Valise Brentwood en nylon, disponible dans la teinte de bleu seulement. Couverture électrique de Sunbeam à commande jumelée, pour lit 2 places, à 59.96 la teinte de bleu, non disponible.

**Page 9-** Fauteuil bercant à 165\$, les cousins ne sont pas de la même teinte qu'en magasin.

**Page 10-** Radio AM / FM Sanyo, avec stéréo et magnétophone, nous vous offrons un modèle similaire.

**Page 12-** Les housses en peluche acrylique à 25.99, ne sont pas disponibles dans tous les modèles.

**Page 13-** Le modèle de haut-parleur 6 po. x 9 po., on aurait dû lire SK 6920C.

Nous nous excusons auprès de notre clientèle pour ces contretemps. 112463

### LA BI-ÉNERGIE

Convertir votre système de chauffage du mazout à la BI-ÉNERGIE, ça se fait en quelques heures et sans dégât, et grâce aux subventions, ça coûte presque rien au client.

**SUBVENTION:** très important, l'installation doit être faite avant le 31 décembre 1984.

**MAISON UNIFAMILIALE:** Subvention totale de 1 450\$ pour chauffage à air chaud. Subvention totale de 1 700\$ pour chauffage à eau chaude pour les maisons à logements. Les subventions peuvent varier entre 2 250\$ et 7 350\$ selon le type d'habitation et le nombre de logement, plus des avantages de tarification électrique.

Ces subventions sont données par Hydro-Québec et le Programme canadien de remplacement du pétrole (PCRP).

Le client peut souvent faire installer la BI-ÉNERGIE POUR 125\$ plus les subventions (air chaud).

Nous attendons les subventions... Toutes ces installations sont faites par des personnes qualifiées et licenciées.

Pour un estimateur gratuit et sans aucun engagement. Tout bien calculé, l'électricité ça nous sert mieux.

composez 849-6408  
**Claude Véronneau**, repré.  
estimeur qualifié se rendra chez vous

### Résultats

loto québec

**6/36** Gros Lot

3 12 20 26 30 32

6/6 3 134,987.30 \$

5/6+ 5 14,398.80 \$

5/6 248 362.80 \$

4/6 9626 34.60 \$

Ventes totales 1,078,990.00 \$

**200 000 00\$**

MISE-TÔT 11 15 31 32

Gagnants 209

LOT 239.20

---

**Mini Loto**

50728 5 000\$

0728 250\$

**750728** 50 000\$

728 50\$

28 5\$

---

**Provincial**

053876 50 000\$

53876 1 000\$

**3053876** 500 000\$

3876 100\$

876 25\$

76 10\$

---

**Mini-Loto: 1 000 lots bonis de 500\$; tirage les 7 et 14 décembre**

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de départ entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

# Concernant les stages en entreprises de 30,000 jeunes Doutes émis par le Conseil consultatif du travail

par Lia Lévesque  
**QUEBEC (PC)** — Le Conseil consultatif du travail et de la main-d'oeuvre émet de sérieux doutes sur la possibilité pour le gouvernement de permettre à 30,000 jeunes assistés sociaux d'effectuer des stages en entreprise.

port annuel pour l'exercice 1983-84, déposé cette semaine à l'Assemblée nationale.

Dans son plan de relance, le premier ministre René Lévesque avait fait part de son intention de restructurer le programme d'aide sociale. Plus tard, la ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, Mme Pauline Marois, avait

explicité ces trois programmes: les stages en entreprise, le retour aux études secondaires et les travaux communautaires.

Uniquement dans le domaine des stages en entreprises, le gouvernement espère joindre 30,000 jeunes assistés sociaux en deux ans.

Dans son rapport au ministre du Travail et à la ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, le Conseil consultatif du travail juge "très ambitieux" un tel objectif. Il avertit le gouvernement qu'il risque de semer la déception en fixant un objectif si élevé.

Le conseil "met carrément en doute qu'il soit possible de réaliser ce programme sur une telle échelle, tenant compte des problèmes qui vont se poser dans les entrepri-

ses, surtout celles de production de biens".

**Exemples**

L'organisme, auquel participent des représentants syndicaux, patronaux et gouvernementaux, énumère plusieurs "difficultés d'application" du programme de stages en entreprise.

Par exemple, il rappelle que nombre de compagnies n'ont pas encore rappelé tous les travailleurs mis à pied lors de la récession économique de 1981-82. La présence de stagiaires effectuant le travail de ces ex-employés pourrait poser certains conflits.

De plus, écrit-on, la présence de

stagiaires sans expérience "peut nécessiter la création d'un circuit de production parallèle pour lequel il faut des investissements importants en terme d'équipement".

Il signale aussi la nécessité d'un "encadrement très serré" de la démarche des stagiaires oeuvrant dans des entreprises où l'on manipule des matières dangereuses ou de la machinerie délicate.

Pour toutes ces raisons, le Conseil consultatif du travail et de la main-d'oeuvre émet de sérieuses réserves sur le programme de stages en entreprise. Il réitère son inquiétude "de voir le programme générer possiblement de la déception parmi ceux à qui on veut venir en aide".

Il souligne cependant que les

deux autres programmes, travaux communautaires et retour aux études secondaires, reçoivent son approbation.

Le Conseil consultatif du travail et de la main-d'oeuvre est appelé à donner des avis aux ministres du Travail ainsi que de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu sur des sujets aussi divers que la bureaucratie, les relations de travail, le travail à domicile, le temps partiel, l'accès à la syndicalisation, l'absentéisme, la santé et la sécurité au travail, etc.

Des représentants de la CEQ, de la CSN et de la FTQ y siègent, de même que des membres du Conseil du patronat et des employeurs. Les deux ministères concernés y ont aussi délégué un sous-ministre.

## L'attentat de la Gare centrale: une bombe de type inhabituel

par Pierre Roberge  
**MONTREAL (PC)** — La bombe qui a tué trois touristes français, le 3 septembre dernier à la Gare centrale, était du genre "disparatée". C'est ce qu'a affirmé vendredi le spécialiste Bernard Pominville, à l'enquête préliminaire de Thomas Brigham, accusé de meurtre.

l'expert aux questions de l'avocat de la défense, Pierre Poupart, touchant cette dernière explosion. M. Pominville travaille dans cette affaire également mais l'enquête et les expertises ne sont pas terminées.

Concernant l'attentat de la Gare centrale, l'expert a précisé qu'il avait effectué des essais comparatifs à la base des Forces armées canadiennes, à Farnham.

Dans un essai, il a fait sauter 32 bâtons de dynamite, un tuyau métallique de deux pouces de diamètre et quatre litres d'essence contenus dans un bidon de plastique. Le tout dans un sac de cuir, à l'intérieur d'une case métallique comme à la gare.

Physicien au Laboratoire de police scientifique, M. Pominville a dit n'avoir jamais expertisé d'explosion impliquant à la fois de la dynamite, de la poudre sans fumée, de l'essence et un tuyau. Traces et fragments de ces composants ont été trouvés sur les lieux du drame.

En dépit de son type inhabituel, l'engin meurtrier était "fonctionnel", a ajouté le spécialiste, vétérinaire de quelque 700 cas d'explosion en 17 ans de métier.

"La détonation a provoqué dans la dalle de béton un cratère avec environ les mêmes dimensions que celui observé à la Gare centrale", a dit M. Pominville. Mais cela ne permet pas de conclure fermement quant à la composition et au montage de la bombe.

Quant au déclenchement de la bombe, il fut "probablement" réalisé au moyen d'un mécanisme d'horlogerie. L'expert a exclu le recours à une mèche, à cause de l'odeur et de la fumée, et à un dispositif radio sans fil qui aurait nécessité une antenne sortant de la case de consigne automatique où avait été placée la bombe.

Cela n'indique rien quant au caractère professionnel ou amateur du poseur de la bombe, comme le lui a demandé le procureur de la Couronne Claude Parent, mais permet simplement de dire qu'il l'a bien amorcée.

Par ailleurs, le seul lien que l'expert a pu faire avec l'explosion qui a tué quatre individus connus de la police, dimanche boulevard de Maisonneuve, c'est que "ce sont deux événements majeurs".

Ainsi, pour la dernière année où le conseil possède des statistiques, soit 1982-83, le délai moyen entre la nomination d'un arbitre et le jour où il rend sa décision a considérablement augmenté au Québec, au point où on a établi en 1982-83 une marque jamais égalée depuis que les statistiques sont compilées.

C'est ce qu'on peut apprendre dans le 15ème rapport annuel du Conseil consultatif du travail et de la main-d'oeuvre pour 1983-84, rendu public cette semaine à Québec.

Le Conseil consultatif cumule les statistiques concernant l'arbitrage des griefs et des différends depuis 1972-73. Depuis cet exercice, jamais les délais d'arbitrage n'ont été aussi longs.

Ainsi, pour la dernière année où le conseil possède des statistiques, soit 1982-83, le délai moyen entre la nomination d'un arbitre et le jour où il rend sa décision a atteint 194 jours. En 1981-82, le délai moyen avant la décision d'un arbitre avait été de 161 jours.

Le Conseil consultatif du travail et de la main-d'oeuvre constate que les délais d'arbitrage s'allongent dans tous les domaines, mais sur-

tout dans le secteur public et parapublic.

"Il apparaît, écrit le Conseil consultatif, que les délais moyens que connaît l'arbitrage ont été plus longs pour chacune des périodes où se déroulait au Québec une négociation centralisée dans le public et le parapublic."

En 1972-73, le délai était de 175 jours; en 1975-76 de 164 jours et en 1978-79 de 155 jours.

**Davantage de sentences**

L'organisme consultatif remarque aussi que le nombre de sentences rendues par les arbitres a augmenté de 31 pour cent entre les exercices 1980-81 et 1982-83.

Durant cette période, le nombre de sentences en matière de griefs est passé de 2,556 à 3,353.

A ces sentences arbitrales il faut aussi ajouter les règlements hors-cours de griefs. Au total, il s'est réglé 5,107 griefs en 1982-83 contre 3,629 en 1980-81, soit une augmentation de 40,7 p.c.

Le conseil en conclut qu'il existe "une meilleure accessibilité à l'arbitrage" au Québec puisque les parties utilisent de plus en plus le re-

## Un délai qui augmente beaucoup

Le rapport annuel du Conseil consultatif réserve aussi quelques paragraphes à un blâme discret au gouvernement, qui ne le consulte pas sur la négociation, dans le secteur public et parapublic.

"Depuis près de 10 ans, le conseil n'a jamais été invité à donner son avis sur un aspect quelconque des négociations dans ce secteur. Le dossier a pris une telle importance que le conseil acceptera plus difficilement d'être ignoré lorsque des décisions devront être prises à l'égard du régime des négociations propres au secteur public et parapublic", avise-t-il.

Le Conseil consultatif est formé de représentants des syndicats (CSN, FTQ et CEQ), du patronat (compagnies et Conseil du patronat) et du gouvernement.

Le rapport annuel du Conseil consultatif réserve aussi quelques paragraphes à un blâme discret au gouvernement, qui ne le consulte pas sur la négociation, dans le secteur public et parapublic.

"Depuis près de 10 ans, le conseil n'a jamais été invité à donner son avis sur un aspect quelconque des négociations dans ce secteur. Le dossier a pris une telle importance que le conseil acceptera plus difficilement d'être ignoré lorsque des décisions devront être prises à l'égard du régime des négociations propres au secteur public et parapublic", avise-t-il.

Le Conseil consultatif est formé de représentants des syndicats (CSN, FTQ et CEQ), du patronat (compagnies et Conseil du patronat) et du gouvernement.

Le rapport annuel du Conseil consultatif réserve aussi quelques paragraphes à un blâme discret au gouvernement, qui ne le consulte pas sur la négociation, dans le secteur public et parapublic.

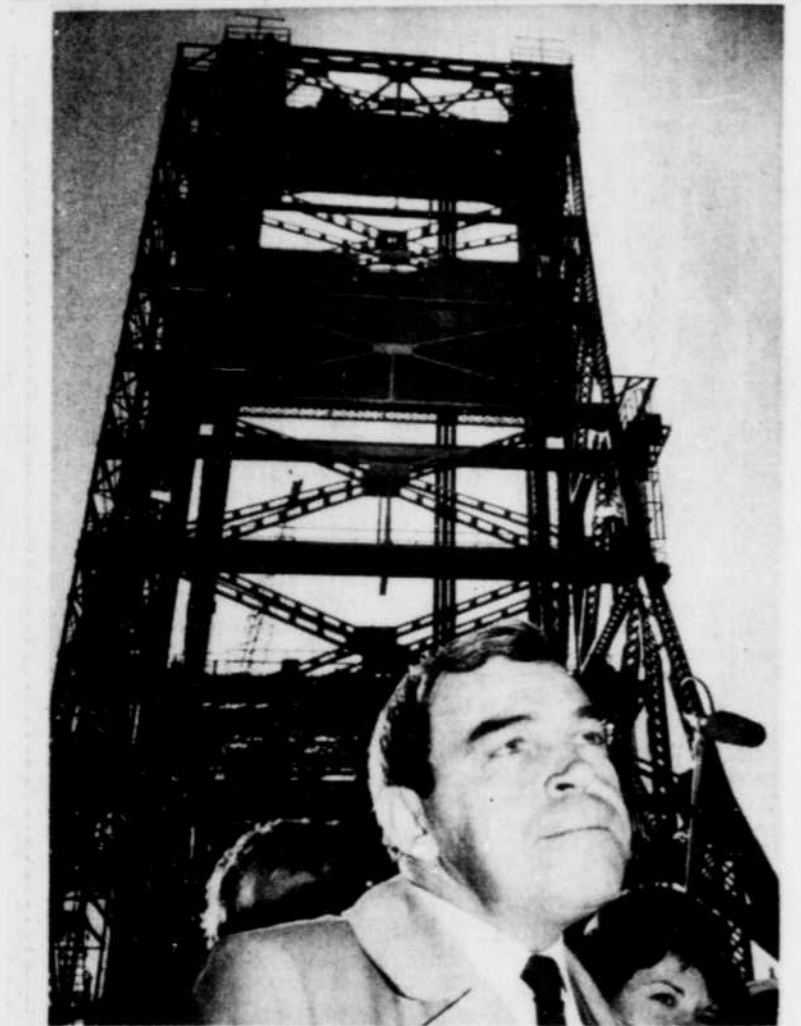
"Depuis près de 10 ans, le conseil n'a jamais été invité à donner son avis sur un aspect quelconque des négociations dans ce secteur. Le dossier a pris une telle importance que le conseil acceptera plus difficilement d'être ignoré lorsque des décisions devront être prises à l'égard du régime des négociations propres au secteur public et parapublic", avise-t-il.

Le Conseil consultatif est formé de représentants des syndicats (CSN, FTQ et CEQ), du patronat (compagnies et Conseil du patronat) et du gouvernement.

Le rapport annuel du Conseil consultatif réserve aussi quelques paragraphes à un blâme discret au gouvernement, qui ne le consulte pas sur la négociation, dans le secteur public et parapublic.

"Depuis près de 10 ans, le conseil n'a jamais été invité à donner son avis sur un aspect quelconque des négociations dans ce secteur. Le dossier a pris une telle importance que le conseil acceptera plus difficilement d'être ignoré lorsque des décisions devront être prises à l'égard du régime des négociations propres au secteur public et parapublic", avise-t-il.

Le Conseil consultatif est formé de représentants des syndicats (CSN, FTQ et CEQ), du patronat (compagnies et Conseil du patronat) et du gouvernement.



Benoit Bouchard, ministre fédéral des Transports semble résigné face à ce monumental problème.

## Voie maritime: reprise du trafic jeudi ou vendredi

**MONTREAL (PC)** — La circulation dans la voie maritime de Saint-Laurent à la hauteur de Valleyfield devrait reprendre jeudi ou vendredi prochains.

C'est ce que prévoyait hier le secrétaire de l'administration de la Corporation de la voie maritime, M. Louis Béland.

Quant au trafic routier et ferroviaire, il ne pourra être rétabli avant la fin du mois de décembre ou le début de janvier.

La circulation est interrompue depuis le bris, survenu le 21 novembre, du mécanisme de levage du pont Laroque, qui enjambe le canal Beauharis. Le tablier d'un poids de 1.500 tonnes est resté bloqué à mi-hauteur.

Hier, 82 navires étaient en attente en amont du pont et 27 en aval.

M. Béland a révélé que la Corporation avait reçu jusqu'ici plus d'une centaine d'avis de poursuite provenant des armateurs.

Les compagnies affirment perdre des millions de dollars en raison de l'immobilisation des navires.

Par ailleurs, le ministre d'Etat aux Transports, M. Benoit Bouchard, s'est rendu à Valleyfield hier pour examiner la situation.

Il n'a pas écarté l'idée d'étudier une solution de rechange au pont-levis afin d'éviter la répétition d'un tel incident.

C'est la première fois que le bris d'un des 17 ponts pivotants ou levants qui enjambent les deux sections de la voie maritime entraîne l'interruption de la navigation.

L'administration a déjà fait savoir que la période d'ouverture sera prolongée du 15 au 21 décembre si la température le permet.

## Coup d'oeil... sur le Québec

### Hydro: contrat de 2,5 millions \$

**MONTREAL (PC)** — Hydro-Québec International vient d'obtenir un contrat de 2,5 millions \$ pour réaliser les études de conception en vue de la construction du centre de recherche, de contrôle et d'essai de la Société nationale de l'électricité et de gaz d'Algérie (SONELGAZ).

La nouvelle a été annoncée hier par le ministre québécois des Relations internationales et du Commerce extérieur, M. Bernard Landry, et l'adjoint au président d'Hydro-Québec International, M. Patrick Arnaud.

### Offre de collaboration

**QUEBEC (PC)** — L'ex-ministre de la Condition féminine, Mme Denise LeBlanc-Bantey, a offert au premier ministre la collaboration des membres de son ancien cabinet pour mener à terme les opérations déjà en marche.

Dans une lettre qu'elle a fait parvenir au premier ministre jeudi et qu'elle a rendu publique vendredi, la députée indépendante des Iles-de-la-Madeleine souligne qu'elle

veut ainsi "assurer la continuité gouvernementale dans le dossier de la condition féminine".

"Dans l'esprit non partisan qui nous semble essentiel dans ce dossier, et afin d'assurer la continuité gouvernementale, permettez-moi de vous offrir très respectueusement la collaboration des membres de mon ancien cabinet, si cela vous semble opportun", écrit-elle.

### Économie dangereuse?

**MONTREAL (PC)** — Des chefs de trains ont évoqué hier le spectre d'autres "Mississauga" si la Commission canadienne des transports accède à la demande du Canadien national et du Canadien pacifique d'éliminer les fourgons de queue à la fin des convois de marchandises.

Recevant le public et les journalistes dans un hôtel de la métropole, des membres québécois des Travailleurs unis des transports ont dénoncé ce projet qui vise selon eux à

réaliser des économies aux dépens de la sécurité.

"Nous ne nous battons pas pour nos jobs, ça, c'est notre convention collective qui s'en occupe, a expliqué Richard Marsolais, porte-parole du groupe. Ce qui nous intéresse, c'est la sécurité. Et nous ne croyons pas que les moniteurs dont on veut équiper les trains vont pouvoir remplacer adéquatement le chef de train et le serre-freins.

### La Presse réagit

**MONTREAL (PC)** — Le Journal de Montréal est satisfait de la publication par son concurrent La Presse, vendredi, d'un rectificatif à une publicité comparative reproduisant la une des deux quotidiens.

"Quant à nous, a déclaré M. André Grou, directeur général du Journal de Montréal, l'incident est absolument clos. Nous espérons bien maintenant que cela ne se reproduira plus."

Dans son rectificatif couvrant une demi-page, la direction de La Presse écrit que "l'opération (l'annonce litigieuse) a été accomplie à son insu". M. Roger D. Landry, président de La Presse, "ne peut souscrire à ces méthodes et déplore l'incident, fût-il involontaire... Il présente ses excuses au Journal de Montréal."

### Parizeau blâmé

**MONTREAL (PC)** — Le Conseil du patronat du Québec affirme que la décision du ministre québécois des Finances de ne pas indexer les exemptions d'impôt l'an prochain aura pour effet d'élargir encore l'écart fiscal entre les Québécois et les autres Canadiens, au détriment des citoyens du Québec.

Le CPQ ne blâme cependant pas le nouveau titulaire des Finances, M. Yves Duhaime mais s'en prend plutôt à son prédécesseur, M. Jacques Parizeau, qui était devenu "on ne peut plus cachotier dans ses orientations fiscales".

### Strip-tease inhabituel

**HULL (PC)** — Le déshabillage de Walter Beckett a provoqué une ovation de la part des 300 clients du Club Lido quand des policiers lui ont mis la main au collet et a valu à son auteur une sentence suspendue d'un mois.

Beckett, âgé de 39 ans, de Saint-Jean, Terre-Neuve, s'était complètement dévêtu à l'intérieur du Club Lido pour protester contre le fait que le portier de l'établissement lui avait enjoint d'enlever son couvre-chef avant d'entrer.

Beckett, qu'on peut admirer pour sa franchise, avait prévenu le portier qu'il se déshabillerait si on l'obligeait à se départir de son précieux chapeau.

**Commission des normes du travail Québec**

**VOUS TRAVAILLEZ À TEMPS PARTIEL? LA LOI SUR LES NORMES DU TRAVAIL VOUS PROTÈGE!**

Sil vous travaillez à temps partiel, la Loi sur les normes du travail vous garantit des droits: les mêmes droits que ceux assurés aux travailleurs à temps plein.

Vous avez droit au salaire minimum, à des vacances, aux jours fériés, chômés et payés, ainsi qu'au congé de maternité. Et dans le cas d'un licenciement ou d'une mise à pied qui excède six mois, votre employeur doit vous donner un préavis écrit.

La Loi sur les normes du travail prévoit aussi bien d'autres dispositions. Pour connaître tous vos droits en matière de conditions de travail, ou pour obtenir des précisions, adressez-vous à l'un des bureaux de la Commission des normes du travail dont la liste apparaît ci-dessous.

Montréal	873-7061	Baie Comeau	589-9931
Québec	643-4940	Hull	771-6259
Rouyn	762-0867	Jonquières	547-6689
Sherbrooke	565-0441	Lévis	833-6194
Trois-Rivières	374-4661	Matane	562-2010

**Québec**

**MONTY, COULOMBE, PÉPIN, FECTEAU, FOURNIER, GILBERT, LANDRY & ASSOCIÉS**

AVOCATS

ont le plaisir d'annoncer à la population que Me Robert F. Hall, Me Paul Dunnigan, Me Ginette Matteau, Me Raymond M. Simard se joignent à leur équipe.

Me Robert F. Hall a été reçu au Barreau du Québec, District de Saint-François en novembre 1984 après avoir complété ses études en droit à l'Université de Sherbrooke en avril 1983. Me Hall est aussi gradué de l'Université Bishop's où il a obtenu un baccalauréat en histoire en 1979.

Me Paul Dunnigan, a été admis au Barreau du Québec en 1984. Il a complété son baccalauréat en droit à l'Université de Sherbrooke et a fait ses études secondaires et collégiales au Séminaire de Sherbrooke.

Me Ginette Matteau a été admise au Barreau du Québec en 1984 après avoir obtenu un baccalauréat en droit de l'Université de Sherbrooke en 1983. Me Matteau a été chargée de recherche sur l'étude du droit agro-alimentaire à l'Université de Sherbrooke à l'été 1983.

Me Raymond Mathieu Simard, a été admis au Barreau du Québec en 1983. Il a pratiqué le droit dans la région de Montréal, et a été responsable de dossiers pour la Société Canadienne de la Croix-Rouge, division du Québec. Outre ses activités professionnelles, Me Simard siège au Conseil d'administration de la corporation "Base Plein Air Le Carrefour Inc."

**234 Dufferin, suite 210, Sherbrooke, Qué., J1H 4M2, 566-4466**

## "Opération charme" du ministre De Cotret auprès d'investisseurs européens

PARIS (PC) — Le gouvernement canadien a entrepris cette semaine en Europe une "opération charme" destinée à inciter les investisseurs français et anglais à profiter du "changement radical d'attitude" du Canada envers le capital étranger.

C'est président du conseil du Trésor, M. Robert René De Cotret, qui a été chargé de cette première approche des milieux d'affaires européens. Après avoir séjourné à Londres en début de semaine, il a rencontré ces derniers jours à Paris des groupes d'hommes d'affaires ainsi que le ministre français de l'Economie et des Finances, M. Pierre Bérégovoy.

Devant la presse vendredi, M. De Cotret a déclaré qu'il avait insisté sur la volonté canadienne "d'assouplir les politiques régissant les investissements étrangers" notamment le fonctionnement de l'agence de tamisage de ces investissements, la FIRA.

"Avant, ce qu'on disait (aux étrangers) c'était: faites nous la preuve que votre projet peut-être bénéfique au Canada, a-t-il dit. Maintenant... c'est à nous de faire la preuve (que cet investissement) est mauvais si on veut le refuser."

Interrogé sur l'état des relations entre la France et le Canada, M. De Cotret a affirmé qu'elles étaient "très cordiales". "Il y a une volonté politique de la part des gouvernements français et canadien de voir une croissance dans les échanges."

La Tribune compte sous cette rubrique les offres et les demandes d'emplois contenant les professionnels, les gens de carrière ou de métier. Ne manquez pas de la consulter régulièrement et d'y faire publier votre propre offre ou demande au besoin. Demandez le service des annonces commerciales en signalant simplement

569-9201

### HOMMES OU FEMMES D'AFFAIRES DEMANDE(E)S

Une entreprise d'envergure pour vous. La mode française au Québec. Un catalogue de 625 pages. Le réseau Distribution 2000 plus, distributeur exclusif de vêtements de mode de la firme européenne "LES TROIS SUISSES", de réputation internationale pour la distribution de grandes marques telles que: "Cacharel", "Petit Bateau", "TI-Night", etc., est à la recherche de personnes pour classer et opérer son entreprise dans la région de l'Estrie.

Revenu: Les revenus nets anticipés pour la première année peuvent atteindre \$50 000 à \$150 000.

Exigences: Sens des affaires et de l'organisation, initiative et vigilance.

Capital minimum à investir. Début des opérations dans les semaines qui suivent. Si intéressé(e), envoyez un bref curriculum vitae avant le 3 décembre 84, à:

Mercagest inc.  
3194, Terrasse Sagard, Longueuil, QC — J4L 3J9

47690



Centre de service de réadaptation pour personnes handicapées mentalement dont les points de service sont répartis sur les territoires des M.R.C. Haute-Yamaska, Brome-Missisquoi et Memphremagog.

Le Centre est à la recherche d'une personne pour prendre en charge son service d'apprentissage aux habitudes de travail, localisé temporairement à Magog, et dont le lieu permanent sera à Austin. Ce service se compose de deux programmes: un programme d'entraînement protégé et un entraînement vocationnel communautaire s'appuyant sur une série de plateaux de travail dispersés dans le marché de travail normal des environs. La capacité du service est de 70 clients: 80% dans l'atelier protégé et 20% dans la communauté. Le candidat retenu aura un fonds solide dans le domaine de la programmation clinique des personnes handicapées mentalement, et des qualités particulières de direction.

EXIGENCES:

- Minimum de deux ans d'expérience dans le domaine de l'apprentissage vocationnel.
- Minimum de cinq ans d'expérience dans la création, la rédaction, l'implantation et le contrôle de programmes d'apprentissage pour les adultes handicapés mentalement.
- DEC en éducation spécialisée ou l'équivalent.
- Capacité de communiquer avec des gens d'affaires, des clients, etc., dont la langue maternelle pourrait être soit le français, soit l'anglais.
- Capacité démontrée de gestion d'une équipe diversifiée.

Rémunération selon les normes du M.A.S. Débutant le plus tôt possible. Prière d'envoyer votre curriculum vitae avant le 18 décembre, 1984, à:

Paulette Lessard  
Le Centre Butters inc.  
Chemin du Lac  
Austin, QC.  
JOB 180

112208 — 28 nov.

## CARRIÈRES ET PROFESSIONS

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux hommes et aux femmes.

# CARRIÈRES ET PROFESSIONS

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux hommes et aux femmes.



### ALIMENTATION COUCHE-TARD

DEVENEZ VOTRE PROPRE PATRON avec un capital de 20 000 \$

Dépanneur et libre-service (essence). Chaîne de magasins bien établie. Bail long terme. Rue très achalandée. Ristourne vente essence.

Pour de plus amples informations

Guy Michaud 628-8765

ou C.P. 7594, station Charlesbourg  
écrite: G1G 5W5 47726

### SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Notre client, situé à Victoriaville, est à la recherche d'une secrétaire de direction parfaitement bilingue.

La candidate devra posséder un minimum de huit (8) ans d'expérience, avoir une allure distinguée et maîtriser parfaitement la sténographie française et anglaise.

Le salaire sera à la mesure des qualifications et de l'expérience.

Toute demande sera traitée de façon confidentielle et devra être communiquée par écrit à:

ROULEAU, POTVIN, PELLERIN, C.A.

117, rue Notre-Dame Est

Victoriaville, P. Qué.

G6P 3Z9

112053



### L'INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTREAL

L'INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTREAL, centre hospitalier de 161 lits de soins ultra-spécialisés de courte durée, affilié à l'Université de Montréal, est à la recherche d'une personne pouvant occuper le poste de cadre intermédiaire de

### ADJOINT (E)

à la direction des soins infirmiers

NATURE DE LA FONCTION: Le (ou la) titulaire du poste sera responsable, sous l'autorité de la directrice des soins infirmiers, des programmes de formation, d'orientation du personnel et d'évaluation des soins. Le (ou la) titulaire participera à la recherche en soins infirmiers et se verra confier des tâches administratives.

QUALIFICATIONS REQUISES:

- Diplôme d'études universitaires de deuxième cycle en soins infirmiers.
- Membre en règle de l'O.I.I.Q.
- Le (ou la) candidat (e) devra posséder un minimum de 5 ans d'expérience, préférentiellement en nursing cardio-vasculaire. Il (elle) démontrera des qualités de leader, d'enseignant et aura un intérêt prouvé pour la recherche. La connaissance de l'informatique, sera un atout considéré. Connaissance et application du modèle conceptuel d'Orem.

SALAIRE: Selon les normes en vigueur dans le réseau des Affaires sociales.

Toute personne intéressée est priée de faire parvenir son curriculum vitae complet au plus tard le 15 décembre 1984, à l'attention de:

Direction des ressources humaines  
Institut de Cardiologie de Montréal  
5,000 est rue Bélanger  
Montréal, Québec, H1T 1C8  
(concours: adjoint(e) à la D.S.I.)

N-47711

### CHAMPLAIN REGIONAL COLLEGE CAMPUS DE LENNOXVILLE

Charges pour des cours du jour et/ou du soir:

Le Service d'Education aux adultes du Campus de Lennoxville envisage de requérir les services de CHARGES DE COURS pour la session d'hiver 1985, comme suit:

COURS OFFERTS A LENNOXVILLE

Date d'emploi: le 14 janvier 1985

Navigation visuelle	280 322 78
Navigation visuelle	280 572 78
Animation de petits groupes	354 731 81
Droit immobilier I	415 772 81

Date d'emploi: le 4 février 1985

Processus de solution de problèmes	410 741 78
Le Rôle du superviseur	410 740 78

Date d'emploi: le 11 mars 1985

Principes de vente en immobilier	415 773 82
----------------------------------	------------

COURS OFFERTS A SHERBROOKE

Date d'emploi: le 14 janvier 1985

Animation de petits groupes	354 731 81
La Manipulation du micro-ordinateur	415 701 80
La Programmation du micro-ordinateur	415 702 80
Les Micro-systèmes	415 703 80
Les Périphériques	415 705 80
Documentation automatique	415 707 80
Introduction au langage Lotus	420 919 75

SALAIRE: Selon la scolarité et d'après les normes du Ministère de l'Education du Québec. La langue d'enseignement est l'anglais.

Curriculum vitae à soumettre à:  
M.W.L. Matson  
Directeur de campus  
Campus de Lennoxville  
CHAMPLAIN REGIONAL COLLEGE  
Lennoxville, P.Q.  
J1M 2A1

111785

Champlain Regional College  
OF GENERAL AND VOCATIONAL EDUCATION

### VENTE PUBLICITE

Station de radio très dynamique de la région de Sherbrooke est à la recherche d'un ou d'une représentant(e) senior aux ventes.

Expérience de vente en publicité serait un avantage mais n'est pas obligatoire.

Liste de comptes établie.

Salaire et avantages sociaux très intéressants.

Faire parvenir curriculum vitae au plus tard le 7 décembre 84.

Casier 47  
La Tribune  
1950, rue Roy, Sherbrooke  
J1K 2X8 112250

### TECHNICIEN EN ELECTRICITE

avec licence "C" pour travailler sur l'équipe de nuit.

S'adresser à:  
**DOMINION TEXTILE INC.**  
1089 Pacifique, Sherbrooke, Qué.  
J1H 2G3

M. Conrad Bessette, superviseur du personnel  
563-4311, poste 272

11902

### AGENTS d'assurance-vie

Nous vous offrons la possibilité de faire carrière comme COURTIER d'assurance-vie (région de l'Estrie) avec une compagnie de courtage agressive.

Entrevue confidentielle.

Téléphonez entre 8h30 A.M. et 4h30 P.M. à  
**566-8833**  
demandez Johanne

112070

### CHEF COMPTABLE

Notre compagnie oeuvre dans le domaine de l'alimentation au détail dans la région de Sherbrooke et est à la recherche d'un chef comptable.

LE POSTE:

- superviser le département de comptabilité
- préparer et analyser les états financiers et les rapports périodiques
- préparer les budgets
- contrôler les inventaires
- voir à l'amélioration des systèmes en place.

QUALIFICATIONS REQUISES:

- DEC (comptabilité)
- minimum de trois années d'expérience sur le marché du travail
- capacité d'évoluer au sein d'une équipe dynamique
- capacité d'exercer des tâches de supervision

La connaissance et l'expérience du commerce de détail et/ou de l'informatique seraient un atout.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

**LE VEGETARIEN**  
s/s Réal Desautels  
930, rue Principale ouest  
Magog, Qc  
J1X 2B6

112252

### Allstate

AGENT

Vous désirez vous tailler une carrière dans le domaine de la vente d'assurance et être rémunéré selon vos efforts? Vous êtes la personne recherchée par ALLSTATE. Vous devez détenir un certificat de secondaire V, et de l'expérience dans la vente serait un atout.

Nous offrons une formation complète, un salaire mensuel garanti pour une période de 31 ans, et d'excellents avantages sociaux.

Lieu de travail: Sherbrooke.

Les candidats (es) intéressés (ées) doivent faire parvenir leur curriculum vitae ou communiquer avec

**M. Claude Beaulieu**  
Allstate du Canada  
Place Belle Cour  
2600 Boul. Laurier, Ste-Foy, Qué.  
G1V 2L1  
Tél.: (418) 563-7300

47721

### FOYER ST-JOSEPH DE SHERBROOKE

Centre d'Accueil d'hébergement de 250 lits, pour personnes âgées.

### SECRETAIRE DE DIRECTION

Poste: Direction Générale

Fonctions: Sous l'autorité du directeur général, planifier, organiser et réaliser toutes les activités de secrétariat de la direction générale. Assister le directeur général dans certaines fonctions auprès du conseil d'administration, des bénéficiaires âgés résidents et des visiteurs.

Exigences: Diplôme de secrétariat. Expérience minimale de 5 ans dont quelques-unes comme secrétaire de direction. Connaissance du réseau des Affaires sociales souhaitable.

Aptitudes: Capacité de rédiger Initiative Sens de l'organisation Connaissance et intérêt pour les personnes âgées.

Conditions de travail et salaire: Selon les normes du M.A.S. / poste non syndiqué

Faire parvenir curriculum vitae avant le 7 décembre 1984 à:

Service du Personnel  
Concours Secrétaire de direction générale  
Foyer St-Joseph de Sherbrooke  
611 Boul. Queen N., Sherbrooke  
Québec, J1H 3R6

112067

### GIC

GAZ INTER-CITÉ QUÉBEC INC.

Gaz Inter-Cité Québec Inc., une compagnie en pleine expansion oeuvrant dans la distribution du gaz naturel, est à la recherche d'un candidat pour occuper le poste de représentant, ventes commerciales, pour la région de Granby.

Principales responsabilités

Transiger avec les propriétaires et les centres de décision responsable du choix du système de chauffage et d'alimentation énergétique pour les édifices d'appartements de 16 logements ou plus, les commerces, les institutions et les petites et moyennes entreprises de transformation et de services, afin de favoriser l'utilisation du gaz naturel. Selon son assignation spécifique, il est aussi responsable de transiger avec les entreprises de construction de résidences ou d'édifices, pour les mêmes fins.

Qualifications

Diplôme collégial ou l'équivalent. Posséder une expérience d'au moins cinq ans dans le domaine énergétique ou connexe. Détenir une formation dans la vente.

Lieu de travail: Granby

Rémunération:

Nous offrons un salaire concurrentiel et une gamme complète d'avantages sociaux.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, avant le 10 décembre 1984, à:

**Raymond Sanscartier**  
Gaz Inter-Cité Québec Inc.  
2815 King ouest  
Sherbrooke, Québec  
J1L 1C1

47735

### LE CENTRE HOSPITALIER ROUYN-NORANDA

Centre hospitalier de soins spécialisés de 229 lits, administrant un centre d'accueil de 75 lits et desservant la région de l'Abitibi-Témiscamingue dans divers domaines.

### RECHERCHE

### UNE DIRECTRICE GÉNÉRALE OU UN DIRECTEUR GÉNÉRAL

NATURE DE LA FONCTION

Sous l'autorité du Conseil d'administration, la Directrice générale ou le Directeur général est responsable de l'administration de l'établissement, de l'élaboration et de la direction des programmes et des activités, le tout en conformité avec la loi, les politiques et les directives émises par le Conseil d'administration et par le ministre des Affaires sociales.

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

— **Scolarité:** baccalauréat en sciences de l'administration ou l'équivalent enrichi par une année de spécialisation pertinente.

Une expérience exceptionnelle dans un domaine relié à la fonction peut éventuellement compenser l'absence de diplôme universitaire.

— **Expérience:** minimum de 5 années de travail dont 4 ans consacrés à la gestion.

— **Atouts:** expérience appropriée du secteur des Affaires sociales, connaissance des régions périphériques.

CONDITIONS DE TRAVAIL

— **Avantages** dispensés selon les normes du ministère des Affaires sociales.

— **Salaire:** correspondant à la classe 22 minimum: 50 602\$ maximum: 71 330\$

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur offre de services accompagnée de leur curriculum vitae au plus tard le vendredi, 14 décembre 1984, 16.00 heures à:

**Présidente du Conseil d'administration**  
Centre hospitalier Rouyn-Noranda  
4, 9e rue  
NORANDA Qc J9X 2B2  
Tél.: 819-764-5131, poste 258

Prière d'inscrire sur enveloppe: "Concours, direction générale".  
47855

### HOPITAL D'YOUVILLE DE SHERBROOKE

1036, rue Belvédère sud  
Sherbrooke (Québec)  
J1H 4C4

### EST A LA RECHERCHE D'UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION

NATURE ET ATTRIBUTIONS DE LA FONCTION

La secrétaire de direction assiste le directeur du personnel dans ses fonctions administratives générales et particulièrement quant à l'aspect des relations de travail. Elle occupe toutes les fonctions d'une secrétaire quant à la dactylographie, sténographie, correspondance, assiste aux réunions et en rédige les procès-verbaux.

Elle est de plus responsable de la bibliothèque et de l'audio-visuel pour l'établissement. Elle voit à tenir le système de prêt de la bibliothèque et de l'audio-visuel à jour et le fait fonctionner; elle transmet toutes les recommandations jugées nécessaires au directeur du personnel.

Ce poste est un Poste à temps complet permanent et non syndiqué.

QUALIFICATIONS REQUISES

Diplôme en secrétariat  
3 ans d'expérience dans un poste de secrétaire

REMUNERATION

Le traitement sera entre 17 200\$ et 19 700\$ selon l'expérience admissible.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 12 décembre à l'adresse suivante:

**DIRECTEUR DU PERSONNEL**  
Poste de secrétaire de direction  
Hôpital d'Youville  
1036, rue Belvédère sud  
Sherbrooke (Québec)  
J1H 4C4

111885

### Etes-vous le représentant que nous recherchons?

- Initiative!
- Détermination!
- Sens des responsabilités!
- Désir de réussir!

Ces qualificatifs vous décrivent-ils?

Si oui, et si vous possédez de plus une expérience de la vente, une connaissance de base en comptabilité et une automobile, vous êtes la personne que nous cherchons.

Voici ce que nous vous proposons:

- un salaire de base intéressant rehaussé de commissions généreuses (23 000\$-30 000\$)
- un programme de gratification
- une gamme complète d'avantages sociaux

Joignez-vous à une entreprise dynamique qui vous offre des perspectives de croissance professionnelle. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

**M. Gaston Beaulieu**  
la Compagnie McBie  
1552 King ouest, Sherbrooke J1J 2C4

47719

### Fédération des C.P.D. de l'Estrie

1845, rue King ouest  
Sherbrooke (Québec) J1J 2E4

### ANALYSTE EN GESTION FINANCIERE

LA DESCRIPTION:

- Procède à la conception d'outils nécessaires à la gestion financière de la caisse populaire, voit à leur implantation et effectue le suivi nécessaire.
- Participe à l'élaboration de politiques ou de normes dans le domaine de la gestion financière des caisses populaires et les adapte au besoin.
- Supporte et conseille les caisses populaires dans l'implantation et l'application d'un processus complet de gestion financière.
- Réalise diverses études de rentabilité pouvant mener au développement de la caisse populaire ou du réseau de distribution.

LES EXIGENCES:

- Une formation de premier cycle universitaire en administration, de préférence en finance ou en administration générale, accompagnée d'une expérience de deux (2) ans dans le domaine.
- Doit faire preuve d'un bon jugement et d'une forte capacité d'analyse.
- Doit être capable de planifier et d'organiser convenablement son travail.
- Doit démontrer de bonnes aptitudes en communication orale et écrite.
- Doit faire preuve d'initiative et nourrir un bon esprit d'équipe.
- Doit être capable d'assimiler des connaissances nouvelles.

LE CONTEXTE:

La Fédération des C.P.D. de l'Estrie regroupe 79 caisses populaires réparties dans un rayon d'environ 100 kilomètres de Sherbrooke avec un actif consolidé de près de 800 millions de dollars; elle emploie une soixantaine de personnes.

L'analyste en gestion financière oeuvre dans le Service de gestion et marketing qui comprend sept employés professionnels et une secrétaire sous l'autorité du chef de service.

LES CONDITIONS:

Le salaire variera à l'intérieur de l'échelle prévue pour ce poste. Les avantages sociaux usuels sont offerts.

Toute personne intéressée à ce poste devra faire parvenir sa demande écrite, accompagnée de son curriculum vitae au plus tard le 12 décembre 1984.

**Charles Gagnon, analyste**  
Service de développement  
des ressources humaines

112292

# Les réparations effectuées à la résidence du premier ministre Le 24 Sussex Drive "tombait en ruine"

— Mulroney



(Laserphoto PC)

A la même étape que Terry Fox

Steve Fonyo, l'unijambiste de 19 ans qui tente de traverser le Canada à pied d'est en ouest pour amasser des fonds visant à soutenir la recherche contre le cancer, a atteint l'autoroute du courage Terry Fox, près de Thunder Bay, où ce dernier avait dû mettre fin à sa marche de l'espoir.

## Le Canada pourrait demander aux USA et à l'URSS de bannir les missiles de croisière

OTTAWA (PC) — Le ministre des Affaires extérieures a laissé entendre, vendredi, que le Canada pourrait demander aux Etats-Unis et à l'Union soviétique de bannir les missiles de croisière de leur arsenal nucléaire, y compris ceux dont les Américains font des essais en sol canadien.

M. Joe Clark a confirmé, d'un autre côté, qu'il songe à faire une visite en URSS, mais il a refusé d'en dire davantage. Il est cependant apparu qu'il pourrait justement être question de contrôle des armes nucléaires.

Le ministre répondait au député libéral Lloyd Axworthy, qui avait rapporté que l'Union soviétique devait armer des bombardiers et des sous-marins, l'an prochain, de nouveaux

missiles de croisière à longue portée.

Ce qui aurait pour effet, avait expliqué M. Axworthy, de faire augmenter considérablement les dépenses militaires et en URSS et, par réaction, aux Etats-Unis.

La solution ne serait-elle pas plutôt, avait demandé le député, que les deux pays interdisent complètement les missiles de croisière?

A l'extérieur des Communes, M. Clark a déclaré aux journalistes que si une telle proposition (de bannir les missiles de croisière) était faite par le Canada à Washington et à Moscou, elle serait faite par écrit et après mûre réflexion. "Je ne veux pas prendre des initiatives qui ne produisent aucun résultat", a commenté le ministre.

## Juneau croit à l'avenir de Radio-Canada malgré les coupures

QUEBEC (PC) — Le président de Radio-Canada, M. Pierre Juneau, n'a pas perdu toute confiance en l'avenir, mais son optimisme envers la survie de la société qu'il dirige passe par une réaffirmation du rôle essentiel de l'entreprise au Canada.

Hier soir, à l'ouverture du congrès de la Fédération professionnelle de journalistes du Québec, à Québec, il a qualifié de "dramatique" la situation dans laquelle ceux qui s'intéressent à Radio-Canada se trouvent en ce moment.

On s'attendait peut-être à ce qu'il annonce comment il allait procéder aux coupures budgétaires de 85 millions \$ décrétées par le nouveau gouvernement conservateur.

Il a plutôt précisé qu'il avait obtenu du ministre des Communications, M. Marcel Masse, un délai additionnel de deux semaines pour soumettre son plan budgétaire qui doit entrer en vigueur le 1er avril prochain.

M. Juneau s'est employé devant son auditoire de journalistes à démontrer pourquoi Radio-Canada doit non seulement survivre mais progresser davantage, comment la radio-télédiffusion publique canadienne rend service à la population et aussi comment il est possible d'assainir l'administration des fonds mis à la disposition des responsables de la société.

Le président de Radio-Canada, qui oeuvre dans le domaine des communications depuis plus de 20 ans, croit que Radio-Canada ne peut pas faire autrement que de persister. A la fin de l'exercice financier 84-85, il aura éliminé de ses opérations les "pratiques en matière de dépenses qui ternissent la réputation" de R.C.

"Il faut que le plus tôt possible les éléments créateurs et productifs, qui sont les plus nombreux à Radio-Canada, puissent constater que la Société ne perd pas des sommes exorbitantes pour soutenir des pratiques trop coûteuses et indéfendables", dit-il.

OTTAWA (PC) — La résidence traditionnelle des premiers ministres canadiens, le 24 Sussex Drive, "tombait en ruine" et nécessitait des réparations urgentes pour pallier notamment aux risques d'incendie, a soutenu hier le premier ministre Brian Mulroney.

M. Mulroney a cependant nié formellement que les contribuables canadiens auraient à payer pour "les voeux personnels" qu'il avait exprimés quant aux rénovations.

Le Toronto Star rapportait la veille que le premier ministre s'était fait installer un bain tourbillon à la maison et une "soucoupe" pour capter les signaux de télévision par satellite au chalet que lui procure son poste de premier ministre. "C'est du domaine privé", a dit M. Mulroney, précisant qu'il "n'avait pas fait payer aux contribuables de tels items".

"On sera là pour un bout de temps", a-t-il rétorqué au journaliste qui lui demandait s'il ne craignait pas de payer des installations permanentes dans une résidence qu'il aurait un jour à quitter.

Pour justifier les importants travaux de rénovation présentement en cours à sa nouvelle résidence, le premier ministre Brian Mulroney a souligné qu'il avait écarté des réparations plus importantes parce qu'elles étaient trop dispendieuses.

"Le 24 Sussex était dans un profond état de délabrement", a soutenu M. Mulroney, ajoutant qu'il avait repoussé un rapport d'entrepreneur qui suggérait que des travaux de \$600,000 soient mis en branle "de façon urgente pour rendre la maison sécuritaire". Ce rapport mettait notamment l'accent sur

"les risques d'incendie", a souligné le premier ministre.

"Je n'ai pas accepté ce rapport à cause des coûts prohibitifs", a expliqué M. Mulroney, refusant toutefois de confirmer le montant de \$100,000 avancé par le ministère des Travaux publics pour les rénovations actuellement en cours.

"Je ne sais pas combien (cela coûtera); les travaux ne sont pas complétés", a-t-il dit.

Selon une porte-parole du ministère des Travaux publics, Mme Monique Lortie, les contrats pour la rénovation du 24 Sussex comprenaient \$38,263 de peinture et de réparations de murs, \$3,985 de travaux électriques, \$14,600 de tapis,

\$23,250 de travaux de menuiserie, \$3,000 de plomberie et \$18,000 de réparation de planchers.

"Le 24 Sussex n'était pas un édifice en très bonne condition", a-t-elle dit, ajoutant qu'à son dernier passage entre 1980 et 1984 le premier ministre Trudeau n'y avait pratiquement pas fait faire de rénovations.

"En raison des critiques possibles, les réparations ont été maintenues à leur plus strict minimum", a soutenu M. Mulroney, ajoutant qu'il était convaincu que le chef libéral John Turner agirait avec "la même prudence" pour rénover la résidence des chefs de l'Opposition, Stornoway.

**COUPON-TÉMOIN**  
du concours  
**"BONS DES FÊTES"**  
**20 ANS**

Annexez au coupon de participation  
(publié le samedi dans le supplément l'Extra)

111607

# Les Terrasses du golf

**Des résidences exceptionnelles...  
... un environnement inaltérable**

**BUREAUX:**

sur le chantier, coin Jacques-Cartier et Vermont.

**OUVERT**

les samedis et dimanches de 14h00 à 16h00

Un développement résidentiel  
réalisé par Gérard Allard et Raymond Villeneuve.

756, boul. Jacques Cartier nord, Sherbrooke J1J 3A5  
**563-7616 565-9844**

111616x